

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR16M2OP004
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020
Version	2022.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	31 mai 2023

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>9</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	9
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i.....	25
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 12 / 9iv.....	32
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	34
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 9iv.....	35
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12.....	37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a.....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c.....	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a.....	44
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d.....	48
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a.....	52
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c.....	55
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e.....	58
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5b.....	61
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c.....	63
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b.....	66
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii.....	69

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU .....	71
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 10iii .....	72
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 7 .....	74
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 .....	75
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9 .....	78
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9 .....	79
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises .....	80
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance .....	81
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	83
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	83
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	84
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé .....	88
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU) .....	90
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS .....</b>	<b>91</b>
<b>6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>97</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS .....</b>	<b>100</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>101</b>
CADEC - CO0012653 .....	101
<i>Fonds de garantie</i> .....	104
CAP1 - CO0013187 .....	107
<i>Prêts d'honneur</i> .....	109
FRANCE ACTIVE - CO0013194 .....	113
<i>Fonds de garantie</i> .....	115
Fonds de prêt relance - CO0034512 .....	118
<i>Fonds de prêt relance</i> .....	120
Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308 .....	123
<i>Fonds de soutien des entreprises corses</i> .....	126
ALZA - CO0013192 .....	129
<i>Fonds d'amorçage</i> .....	130
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE .....</b>	<b>132</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>134</b>
10.1. Grands projets .....	134
10.2. Plans d'action communs .....	137
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>140</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	140
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	141
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	141
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	141
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme .....	141

<b>12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>142</b>
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	142
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	144
<b>13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>145</b>
<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>146</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	146
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	146
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	146
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 146	
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant .....	147
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	147
<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>148</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....</b>	<b>149</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>150</b>
<b>Documents.....</b>	<b>152</b>
<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>153</b>

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Le taux de programmation du PO est en augmentation avec 94% (+30 points par rapport à 2021) et 50,1% de certification. Après un ralentissement de la dynamique en 2021, l'année 2022 a connu une progression plus significative au niveau de la programmation et de la certification. Cette hausse s'explique par les nombreuses nouvelles programmations, notamment avec la mobilisation des crédits REACT-EU. A l'échelle de chaque fonds 116,8 M€ des dépenses ont été certifiées au titre du FEDER, soit 18 M€ de plus qu'en 2021 et 6,5 M€ au titre du FSE, soit 1,6 M€ supplémentaires.

Au 31/12/2022, **239 opérations** ont été programmées pour un **coût total de 280 436 854,13€ (136 584 795,23 € coût UE)** : 21 dossiers FSE, dont 1 d'assistance technique (AT) et 218 dossiers FEDER dont 8 d'AT et 12 REACT-EU. Sur l'année 2022, **35 nouvelles opérations** ont été programmées et 5 déprogrammées.

#### FEDER :

Aucune nouvelle opération programmée en 2022 sur l'axe 1. **13 dossiers sont toujours programmés pour un taux de 89%.**

A l'instar du RAMO 2021, **83 dossiers sont toujours programmés sur l'axe 2 (3 déprogrammations et de 3 nouvelles programmations)**. Pour les programmations (mobilisant 450 000€ de FEDER), 2 opérations concernent le déploiement d'équipements technologiques intelligents pour la gestion des places de parking à Ajaccio et au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA). Le 3eme projet consiste en la création d'une base de données cartographiques d'occupation des sols. **Le taux de programmation se porte à 100%. Le total des dépenses certifiées s'affiche en baisse à 7 239 138,55€** du fait d'une correction de 1 072 297,10€ de dépenses validées, lors du CSF du dossier relatif au « Réseau Régional Haut Débit des établissements d'enseignement du secondaire de Corse ».

**Sur l'axe 3, 20 dossiers programmés, soit 1 de moins** qu'en 2021. Cette diminution s'explique par une **erreur** commise l'an dernier sur le **dossier relatif à la sélection d'outils financiers** pour la dotation d'un fonds de microcrédits. Si un commentaire précisait que ce dossier était déprogrammé, il n'a pas été pris en compte dans le traitement du nombre de dossiers, faisant apparaître une programmation de 21 opérations au lieu de 20. **Sur 2022, 1 nouveau dossier a été programmé** pour un total de 8 000 000€ de cofinancement UE. A noter que **l'opération Synergie CO0028387 a été transférée sur l'axe 10** relatif à REACT-EU. Au 31/12/2022, **le taux de programmation de l'axe est de 101%** avec un **déséquilibre** important entre la Pi 3a (38% de programmation) et la Pi 3d (192%).

Sur l'axe 4, le nombre de dossiers programmés est en hausse avec **4 nouvelles programmations pour un total de 29 opérations**. 3 nouveaux dossiers ont été programmés sur la Pi 4c et 2 sur la Pi 4e, mais l'un des dossiers de la Pi 4e a été déprogrammé sur cette même année 2022. Ces nouvelles opérations portent le **taux de programmation à 104% pour 31 901 367,38€ de cofinancement UE**. Le total des dépenses certifiées se porte à **35 176 507,52€** soit une augmentation de plus de 8,1 millions€ depuis le RAMO 2021.

**3 nouveaux dossiers ont été programmés sur l'axe 5** portant le **total d'opérations à 36**. Les 3 nouveaux dossiers représentent un cofinancement UE de 2 440 593€. Le taux de programmation de l'axe 5 a augmenté en 2022 avec 95%. Le déséquilibre observé les années précédentes entre les taux de programmation des Pi 5b et Pi 6c est en train d'être résorbé car les nouvelles opérations ont été programmées sur la Pi 5b.

Sur l'axe 6, **5 dossiers supplémentaires programmés** pour un cofinancement UE de 2 098 247,46€. Le total FEDER programmé s'élève sur l'axe à 5 964 669,46€. **Le taux de programmation atteint 99% et les montants certifiés 5 018 644,72€**.

**1 nouveau dossier** a été programmé sur l'axe 8 relatif à l'AT *FEDER*. En tout, **8 opérations sont programmées** pour un cofinancement européen de **4 203 343€**. La somme des dépenses certifiées en coût total a augmenté de plus de 1 000 000€, pour un total de 3 458 511,43€.

#### **FSE :**

Plusieurs nouveaux projets ont été programmés en 2022 sur l'axe 7. A la suite de la mise en place d'un axe 12 dédié à la réponse FSE à la crise sanitaire, la maquette financière de l'axe 7 est de 16,18 M€ CT et 8,09 M€ FSE. 6 nouveaux dossiers ont été programmés au 31/12/2022. **20 dossiers** sont donc programmés, car une opération relative au « Dispositif insertionnel et dispositif qualifiant 2ème année reconduction 2018/2019 » a été déprogrammée en cours d'année. **10 794 866,35 € FSE programmés** sur ces dossiers, pour un **taux de programmation total de 109,73%**. Les dépenses totales certifiées sont de 6 446 437,21€ en hausse de plus de 1 500 000€.

L'axe 12 a été mis en place au cours de l'année 2021. Aucune action n'a été programmée en 2022 sur cet axe dont la maquette financière CT de 4,7M€ et UE de 2,35M€.

#### **Ivestissements territoriaux intégrés**

**27 dossiers** ont été programmés, pour un montant UE de 9 041 300€.

- La CAPA a programmé **14 opérations** pour un montant UE de 3 542 187€ repartis comme suit :

- 5 sur la Pi2c - 597 520€
- 1 sur la Pi4c - 800 000€
- 8 sur la Pi9b - 2 144 667€
- La **Communauté d'Agglomération de Bastia** a programmé **10 opérations** pour un montant UE de 3 891 021€ répartis comme suit :
  - 2 sur la Pi4c - 509 689€
  - 8 sur la Pi9b - 3 381 332€
- La **commune de PortoVecchio** a programmé **3 opérations** pour un montant UE de 1 608 091 € répartis comme suit :
  - 1 sur la Pi4c - 633 750€
  - 1 sur la Pi4e - 535 671€
  - 1 sur la Pi9b - 438 670€

### **FEDER REACT-EU**

En réponse à la crise sanitaire, le fonds FEDER REACT-UE a été mis en œuvre par l'Autorité de gestion, dans le cadre d'un dialogue avec la Commission européenne qui a abouti à la validation de la maquette financière le 28 octobre 2021. **2 opérations ont été transférées sur l'axe REACT-EU et 10 ont été programmées sur 2022, portant le total à 12 opérations.** Elles représentent 38 598 046,39 € en coût total et 22 106 623€ de cofinancement UE.

### **Instruments financiers**

6 instruments mobilisés :

1 sur l'axe 1 : fonds d'amorçage ALZA dédié aux jeunes pousses à fort contenu innovant et technologique. 1 CSF réalisé correspondant à l'avance de 600 000€.

1 sur l'axe 10 : fonds de soutien sous forme de prêt à taux 0 pour les entreprises corses destiné à renforcer les capacités financières des entreprises en sortie de crise. Avance de 5 000 000€ versée.

4 sur l'axe 3 :

- Fonds de garantie CADEC dédié à la sélection d'outils financiers pour la dotation d'un fonds de garantie dédié aux TPE et PME. 3 CSF réalisés pour un montant UE de 900 000€.
- Prêt d'honneur CAPI dédié aux porteurs d'un projet de création ou de reprise d'une entreprise. 2 CSF réalisés pour un montant UE de 900 000€.
- Fonds de garantie spécifique France active dédié aux entrepreneurs issus de publics en difficulté sur le marché du travail ou ayant des situations économique précaires et/ou des moyens très limités. 1 CSF réalisé pour un montant UE de 375 000€.
- Fonds de prêt relance à taux 0 destiné à renforcer les capacités d'investissement des entreprises

corses en sortie de crise. 2 CSF réalisés pour un montant UE de 8 000 000€.



### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	<p>Aucune modification n'est à signaler en termes de taux de programmation et de nombre de dossiers programmés au 31/12/2022. De fait, 89% des crédits FEDER et 13 opérations ont été programmés pour un total de 16,75 M€ FEDER. La principale différence concerne les dépenses certifiées en coût total qui sont en hausse de 3,36 M€ CT sur l'année 2022. Elles s'élèvent donc à 18,26 M€, soit 58,4% de la maquette.</p> <p>Concernant l'OS01-Pi01a, 7 dossiers sont toujours programmés pour un coût total de 13,29 M€ et un coût UE de près de 8,52 M€, soit un taux de programmation FEDER de 95%. Toutes les opérations ont été intégralement achevées et le solde versé.</p> <p>Au titre de la Pi01b, 6 projets ont été programmés, soit 8,23 M€ de montants UE et un coût total de 14,07 M€. Le taux de programmation de cette Pi se porte toujours à 84%. L'an dernier, une erreur d'interprétation a laissé supposer que tous les dossiers étaient intégralement achevés. En réalité, seuls 3 l'étaient contre 4 au 31/12/2022 soit une opération supplémentaire.</p>
10	Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie	<p>La maquette en coût total de l'axe 10 REACT EU (FEDER) a été revue à la hausse en 2022 et se porte à 30 765 208€, avec un taux d'intervention FEDER estimé à 100%. De facto, le montant maquette FEDER REACT EU s'élève également à hauteur d'environ 30,76 M€.</p> <p>Sur l'année écoulée, 12 projets ont été programmés ou ont fait l'objet d'un transfert. Dans le détail : 3 projets s'inscrivent dans le cadre de l'OS 2 sur la compétitivité des entreprises Corses. Parmi eux, les 2 opérations portées par Corse composites aéronautiques et le Pôle des industries aéronautiques Corses ont en fait été transférés depuis l'axe 3. Seule l'opération de « Fonds de soutien aux entreprises » est nouvelle; les 9 autres opérations s'inscrivent dans l'OS 3 relatif à la transition écologique et portent principalement sur de la rénovation de l'éclairage public.</p>
11	Assistance technique REACT-EU	<p>A ce stade, les crédits d'assistance technique prévus dans le cadre du fonds exceptionnel FEDER REACT EU n'ont pas fait l'objet de programmation par l'Autorité de gestion au 31/12/2022.</p> <p>La maquette allouée à l'AT FEDER REACT EU s'élève en coût total à 2 051 435€ et en coût UE à hauteur de 1 230 861 €, soit une augmentation par rapport à l'année dernière.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
12	COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire	<p>Il est prévu une enveloppe FSE de 2,35 M€ UE, pour une maquette en coût total s'élevant à 4,7 M€, soit un taux d'intervention réel escompté de 50%. Cet axe résulte de l'élaboration de la stratégie REACT EU et de la validation par la Commission européenne d'une nouvelle maquette financière du PO FEDER-FSE Corse le 28 octobre 2021.</p> <p>Un dossier « achats d'équipements de protection individuelle – masques – Covid 19 » porté par la Collectivité de Corse (n°CO0035322) pour faire face à l'urgence impérieuse de la crise COVID était en cours d'instruction réglementaire en 2022. A titre informatif, il a été sélectionné au COREPA de juillet 2023 et est désormais en attente programmation en Conseil exécutif pour engagement des crédits.</p>
2	Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire	<p>Après avoir marqué le pas en 2021, la dynamique de programmation a repris en 2022 sur l'axe 2, puisque le taux de programmation atteint 100% contre 95% l'an dernier. Le taux de certification des dépenses apparaît néanmoins en recul de plus de 833 K€, pour se fixer à 7,23 M€ au 31/12/2022, contre 8 M€ l'an dernier.</p> <p>Aucune nouvelle programmation n'est à constater sur la Pi 2a, et seule une opération a été achevée physiquement sur les 3 programmées. Il s'agit d'un projet d'exploitation et de sécurisation du réseau haut débit réalisé pour le centre hospitalier de Bastia pour un montant FEDER de 576 853,5 € sur un coût total programmé de 1 153 707 €. Néanmoins, lors du contrôle des dépenses en CSF, plus d'1M€ de dépenses certifiées et considérées comme telles l'an dernier ont été retirées en 2022. En conséquence, le taux de certification de la Pi 2a passe de 43,8% à 15,2% au 31/12/2022.</p> <p>Pour la Pi 2c, si le nombre de dossiers programmés reste finalement le même que l'an dernier, des modifications ont quand-même été apportées. 3 opérations ont été déprogrammées : 2 d'entre elles étaient portées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA); 1 par la Communauté de communes du Sud-Corse.</p> <p>Au 31/12/2022, il est possible de noter la programmation de 3 dossiers pour un total de 900 K€ CT et 450 K€ FEDER : 2 concernent des parkings et stationnements intelligents à Ajaccio et sur la CAPA; 1 est relatif à la « création d'une base de données cartographique d'un Mode d'Occupation des Sols de la Corse (MOS) ».</p> <p>Du fait de ces mouvements, le taux de programmation de la Pi 2c atteint 100% (près de 7M€ FEDER programmés). Les montants certifiés s'élèvent quant à eux à 6,6 M€ CT, soit 54,7% de taux de certification.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
3	Augmenter la compétitivité des entreprises corses	<p>L'axe 3 comprend les Pi03a et Pi03d, et rend compte d'un taux de programmation de 101%. Dans le détail un déséquilibre important est à pointer entre ces deux priorités d'investissement, puisque la Pi 3a s'élève à 38% et la Pi 3d 192%.</p> <p>Aucune modification n'est à signaler sur la Pi 3a, que ce soit en termes de nombre de dossiers programmés (7) ou de montants UE programmés (3,79 M€ FEDER). Seules les dépenses certifiées CT sont en augmentation de 750 K€, pour atteindre 5,18 M€, soit un taux de certification de 20,8%. 2 des 7 opérations de la Pi ont été achevées, ce qui est identique aux années 2020 et 2021.</p> <p>Sur la Pi 3d un constat de sur-programmation s'impose. Avec 13,42 M€ FEDER programmés pour une maquette financière de 7 M€ FEDER, le taux de programmation s'affiche désormais à 192%. Cette augmentation importante s'explique par la programmation d'une opération de « Fonds de prêts de relance » qui bénéficie d'un cofinancement de 8 M€ FEDER. Il est à noter que la Pi 3d compte toujours 13 dossiers programmés, du fait du transfert de l'action de « Recherche industrielle, mutation de l'entreprise vers un modèle de pôle d'excellent composites et usine du futur » vers l'Axe 10 dédié à REACT-EU. Enfin, un peu plus de 16,05 M€ CT ont été certifiés.</p>
4	Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone	<p>L'axe 4 compte 3 priorités d'investissement : Pi 4a, 4c et 4e). Au total 29 dossiers ont été programmés, soit une augmentation de 4 projets par rapport au RAMO 2021. Le taux de programmation est en hausse de 24 points de pourcentage puisqu'il atteint 104% au 31/12/2022 pour un peu plus de 31,90 M€ FEDER. Les dépenses certifiées en coût total sont également en hausse de 5,3 M€, puisqu'elles atteignent 35,17 M€ CT, soit 60,7% de la maquette financière CT.</p> <p>Aucun changement n'est à signaler sur la Pi 4a. Elle totalise toujours 5 dossiers programmés pour 1,19 M€ FEDER.</p> <p>Sur la Pi 4c, 3 nouvelles opérations ont été programmées. Elles portent le taux de programmation de la priorité à 105%, pour 18,77 M€ FEDER (contre 13,31 M€ FEDER l'an dernier). Il s'agit d'opérations visant à : réhabiliter 140 logements de PIFANO 1; améliorer la performance énergétique de l'école GAUDIN de Bastia; rénover l'EPAHD de Porto Vecchio.</p> <p>La Pi 4e affiche quant à elle un taux de programmation de 103%, grâce à la programmation d'1 nouvelle opération de « Modernisation de la gare de FURIANI et des haltes de CASATORRA et</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		de la prison de BORGIO ». Cette dernière bénéficie d'une subvention européenne de plus de 1,86 M€ FEDER, ce qui porte le total de la Pi à 11,92 M€ FEDER. Dans le détail, l'action de « reconstruction de la Halte de Casatorra » a été déprogrammée pour être réorientée sur l'action précitée. Cette action aurait dû être programmée en 2022, ce qui explique qu'elle n'a pas été valorisée sur le RAMO 2021.
5	Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	<p>Après plusieurs années sans nouvelles opérations programmées, l'axe 5 bénéficie d'une nouvelle dynamique avec 3 nouveaux dossiers sur 2022. Le taux de programmation de l'axe passe donc de 82% l'an dernier à 95% au 31/12/2022. 26,42 M€ de dépenses CT ont été certifiées, soit un total de 82,6% ; ce qui constitue une diminution de 519,53 K€ CT.</p> <p>Les 3 nouveaux dossiers ont été programmés sur la Pi 5b relative aux risques naturels. Elles portent le montant FEDER programmé à 10,54 M€, en hausse de 2,44 M€ FEDER, soit un total de 88% de taux de programmation. Ces nouvelles actions concernent : un programme d'études préalables au Programme d'actions et de prévention des inondations sur le territoire du Grand Bastia; la réalisation du bassin de rétention Alzo di leva 1 pour réguler le ruisseau des Cannes; des aménagements hydrauliques sur le ruisseau des Moulins Blancs.</p> <p>Sur la Pi06c, aucune modification notable n'est à signaler. Le nombre d'opérations programmées reste de 25 dossiers pour 7,65 M€ de crédits FEDER et un taux de programmation de 106%. Ces opérations concernent principalement la réalisation d'aménagements de sites touristiques et de plages, la création d'itinéraires cyclotouristiques ou pédestres, la création de produits touristiques innovants, la valorisation du patrimoine naturel et culturel corse, etc. Les dépenses certifiées des opérations d'aménagement de plages Costa Verde et de visite numérique de l'éco-musée U Palazzu et du village de Bocognano ont été corrigées et portent le total de la priorité à 10,22 M€ CT.</p>
6	Renforcer la cohésion sociale	L'axe 6 ne comporte que la Pi 9b, qui participe à améliorer les conditions socio-économiques des populations vulnérables. Après un ralentissement sur l'année 2021 avec 1 seule nouvelle opération, une nouvelle dynamique de programmation est visible avec 5 nouveaux dossiers sur 2022. Ils représentent un total de 2,09 M€ FEDER, pour un taux de programmation de 99% à l'échelle de l'axe, soit une hausse de plus de 35 points. Avec les arbitrages opérés sur l'approche urbaine en fin de programmation, de nouvelles opérations ont pu être programmées, avec en fine, un montant total programmé sur la Pi9b de l'ordre de 8 M€ programmés (contre 6 M€ maquettés). Le total des

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>dépenses certifiées CT est également en forte progression, puisqu'il atteint 62,7% contre 30,7% sur le RAMO 2021.</p> <p>Dans le détail, ces nouvelles opérations ont été portées par 3 communes différentes : 3 par la commune de Bastia; 1 par la commune d' Ajaccio; 1 par la commune de Porto-Vecchio.</p> <p>Au cours des précédents exercices du RAMO, un retard avait été constaté dans la mise en œuvre des ITI s'expliquant par le processus itératif d'organisation et de structuration du système de gestion et de contrôle et d'accompagnement des organismes intermédiaires. Les conventions de désignation des OI ont été signées en décembre 2016 et les premières opérations ITI n'ont été déposées qu'à partir de mars 2017.</p> <p>Le taux de programmation de l'approche urbaine est peu élevé (65 %). Des disparités sont visibles entre les territoires. La CAB est dans une dynamique de sous-programmation très élevée, CAPA et Porto-Vecchio dans une situation de sous-programmation plus relative. Au 31 décembre 2022, sur les 17 dossiers programmés, 13 sont physiquement intégralement achevés.</p>
7	Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi	<p>L'axe 7 compte 20 dossiers programmés au 31/12/2022, soit une augmentation de 5 opérations. Dans les faits, 1 action a été déprogrammée et 6 autres ont été programmées. Ces modifications intervenues en 2022 entraînent un taux de programmation de 109,73% (10,79 M€ FSE programmés et 23 M€ CT). Les dépenses certifiées sont également en hausse et atteignent 42% contre 30,3% l'an dernier.</p> <p>5 des 6 nouvelles opérations concernent des actions relatives aux « marchés de formation professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi » portées par la Collectivité de Corse sur plusieurs années. La 6e action est une opération récurrente d'école de la 2ème chance située à Bastia.</p>
8	Assistance technique FEDER	<p>L'axe 8 d'assistance technique FEDER comporte 2 objectifs spécifiques distincts : l'OS01 - Assurer une mise en œuvre efficiente du programme dans une logique de simplification des procédures et l'OS02 - Renforcer la visibilité du FEDER auprès des bénéficiaires potentiels et du grand public. 1 nouveau dossier a été programmé sur l'AT FEDER en 2022 et porte le taux de programmation à 104% contre 40% sur le RAMO 2021. De fait, le total de dossiers sur l'axe est de 8 projets. L'ensemble des dossiers représente un coût total de 7,02 M€, dont 4,2 M€ FEDER.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		En ce qui concerne la certification, environ 3,45 M€ de dépenses ont été certifiées, soit un taux de 51,2%, en hausse de 14,8 points par rapport à l'année 2021.
9	Assistance technique FSE	<p>Au 31/12/2022, 1 premier projet mobilisant les crédits d'assistance technique FSE a été programmé. Il représente à lui seul 100% de la maquette financière, soit 900 000 € en coût total et 450 000 € en coût UE.</p> <p>Il est à noter que 26,88 K€ de dépenses ont d'ores-et-déjà été certifiées.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			43,81	0,00	0,00	(F) La cible de l'indicateur est largement dépassée : l'intégralité des 7 dossiers ont fait remonter des valeurs en réalisé. Il est à noter une surévaluation pour les dossiers suivants : CO0009083 - "InnovAgrumes - projet d'innovation pour une agrumiculture durable"/ CO0009204 - "AGRIEX (agriculture d'excellence)" / CO0009224 - "Ressources halieutiques du littoral corse 2" / CO0010254 - "RUCHES" / CO0011363 - "Modelisation Tools For the Sustainable Management Of Fisheries Ressources in Corsica (Outils de modélisation pour la gestion durable des ressources halieutiques en Corse)MSY-MOON FISCH"
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			34,45	0,00	0,00	(S) 7 opérations sélectionnées pour une valeur prévisionnelle de 34,45 chercheurs.
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			20,00	0,00	0,00	(F) Aucune nouvelle coopération n'a pu être valorisée cette année. Il est à noter que l'ensemble des 7 opérations soutenues sont dorénavant soldées. La cible de cet indicateur du cadre de performance a été largement dépassée sur la Pi 1a, puisqu'elle atteint 133,33%. Néanmoins, un travail de vérification ex-post des indicateurs devrait aboutir à une revalorisation de cet indicateur à hausse car les apiculteurs du dossier CO0010254 "RUCHES" qui ont bénéficié des résultats de la recherches n'ont pas été à ce jour comptabilisés.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			20,00	0,00	0,00	
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	1 300 000,00			373 657,00	0,00	0,00	(F) 6 des 7 opérations ont pu faire remonter des valeurs en réalisé.
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de	EUR	En transition	1 300 000,00			654 347,00	0,00	0,00	(S) Aucune nouvelle action n'a été valorisée sur cet indicateur. De fait, les valeurs prévisionnelles ne sont pas suffisantes pour atteindre la cible. Dans le cadre de l'évaluation d'impact du volet recherche et innovation du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020, des échanges avec les responsables du

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
		la recherche et du développement									dossier relatif aux espaces de la Corse médiévale ont permis de déterminer que l'opération n'avait bénéficié d'aucun cofinancement privé. Elle ne valorise donc pas de donnée.
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			7,00	0,00	0,00	(F) Cet indicateur ne permettant pas la prise en compte de réalisations partielles, le solde des opérations a permis de valoriser toutes les données qui pouvaient l'être. De fait, 7 contrats entre partenaire public / recherche publique ont pu être remonté sur les dossiers CO0011363, CO0010254, CO0009224 et CO0009204.
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			5,00	0,00	0,00	(S) sur 7 opérations sélectionnées, les valeurs prévisionnelles dépendent de 4 opérations et s'avèrent insuffisantes pour permettre l'atteinte de la cible 2023.
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	brevets et logiciels	En transition	6,00			3,00	0,00	0,00	(F) Les 3 dossiers concernés (CO0009083, CO0009204 et CO0011363) ont été soldés et ont donc chacun fait remonter la valeur "1" en réalisé. Aucune modification n'est à signaler sur l'année 2022.
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	brevets et logiciels	En transition	6,00			3,00	0,00	0,00	(S) Les valeurs prévisionnelles dépendent de 3 opérations, mais elles ne permettent pas une atteinte de la cible.
F	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			0,00	0,00	0,00	(F) Seules 2 opérations avaient fait remonter des données en prévisionnel, mais elles ont depuis été abandonnées. L'opération CO0009204 est indiquée comme "abandonnée en décembre 2019" et la CO0009083 indique "tout est en open access pour la filière". De fait ces deux dossiers indiquent une valeur de "0" en réalisé. La cible ne sera donc pas atteinte.
S	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			3,00	0,00	0,00	(S) Si les valeurs prévisionnelles permettaient de supposer une atteinte de 75% de la cible, elles ne représentent rien.
F	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			10,00	0,00	0,00	(F) La valeur cible de cet indicateur est largement atteinte, puisque toutes les données ont pu être remonté en réalisé cette année. La cible est atteinte à 250% et repose sur les projets suivants : les espaces de la Corse médiévale (3 contrats) / ressources halieutiques du littoral Corse 2 (3 contrats) / RUCHES (2 contrats) / AGRIEX (1 contrat) / InnovAgrumes (1 contrat).
S	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			10,00	0,00	0,00	(S) Concernant le prévisionnel, les perspectives étaient d'ores-et-déjà très favorables, avec 10 contrats de valorisation prévus dans le cadre des dossiers soutenus sur la Pi01a.
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			19,00	0,00	0,00	(F) Les 4 autres opérations programmées ont été soldées et ont fait remonter des valeurs en réalisé. Le dossier CO0009083 "InnovAgrumes" est celui qui contribue le plus à l'atteinte de la cible, puisque 13 contrats ont été adoptés, alors que seulement 12 étaient inscrits en prévisionnel.
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			19,00	0,00	0,00	(S) Les dossiers CO0010254, CO0009235 et CO0009231 n'ont pas renseigné de valeur en prévisionnel.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	42,81	0,00	0,00	28,90	0,00	0,00	16,30	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	34,45	0,00	0,00	33,40	0,00	0,00	33,40	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00	0,00	0,00	19,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00



(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	373 657,00	0,00	0,00	19 920,00	19 920,00	0,00	0,00	0,00	
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	654 347,00	0,00	0,00	668 823,00	0,00	0,00	668 823,00	0,00	0,00
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	6,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	3,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	8,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	19,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	19,00	0,00	0,00	19,00	0,00	0,00	19,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	33,35	0,00	0,00	33,35	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	668 823,00	0,00	0,00	668 823,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	3,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	10,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	19,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		recherche et du développement						
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /reherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /reherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Augmenter les activités de recherche et la diffusion de leurs résultats dans les domaines de spécialisation régionaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1	DIRD publique / PIB	%	En transition	0,20	2010	0,30	0,19		PIB Corse 2019 : 9781 et DIRDA : 19 donc 0,19%. Données de 2019 publiée en décembre 2021. A noter l'erreur dans la valeur du RAMO 2021.
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	%	En transition	27,00	2012	50,00	27,00		Reprise de la donnée de référence (2011) - L'évaluation d'impact sur ce volet a mis en exergue l'incapacité à calculer de manière précise cet indicateur, faut de référentiel permettant la classification des effectifs de recherche par domaine de spécialisation stratégique de la S3.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1	DIRD publique / PIB	0,30		0,30		0,30		0,21	
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	27,00		27,00		27,00		27,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1	DIRD publique / PIB	0,20		0,20		0,20		0,20	
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	27,00		27,00		27,00		27,00	

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	560,00			12,00	0,00	0,00	(F) Les valeurs réalisées dépendent maintenant des 7 dossiers, puisque celui porté par l'ADEC a valorisé 5 entreprises sur les 10 prévues. Au 31/12/2022 12 entreprises ont donc bénéficié d'un soutien sur la Pi 2b.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	560,00			17,00	0,00	0,00	(S) En valeur prévisionnelle, aucune nouvelle programmation n'est à signaler. Les valeurs sont toujours nettement inférieures à la valeur cible de l'indicateur de performance et ne permettront pas de l'atteindre à l'échelle de l'axe pour 2023. 17 entreprises sont actuellement sélectionnées pour bénéficier d'un soutien sur 6 projets différents. 7 entreprises bénéficieront de subventions et 10 d'instrument financier (IF ADEC).
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	10,00			7,00	0,00	0,00	(F) Le report des valeurs en réalisé est identique à celui du CO01, et ainsi conforme au process d'agrégation des indicateurs entreprises (CO01 à CO05). Les valeurs réalisées se répartissent de la manière suivante : CO0012223 Wizard - LSEE (3 entreprises) / CO0008542 Développement d'un tracker métabolique (1 entreprise) / CO0012660 QWANT Music (1 entreprise) / CO0012796 Réalisation d'un démonstrateur type aéronef à très longue autonomie - ACI (1 entreprise) / CO0016083 Développement d'un système d'identification sans contact basé sur une bague connectée - ICARE Technologies (1 entreprise).
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	10,00			7,00	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler. Les 7 entreprises inscrites en prévisionnel ne permettent qu'une atteinte très partielle de la cible à environ 64%.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	117,00			5,00	0,00	0,00	(F) Au 31/12/2022, 5 entreprises ont pu être remontées en réalisé sur le seul dossier qui valorise des données en prévisionnel. Ce dossier n'étant pas soldé, il probable que de nouvelles entreprises bénéficient d'un soutien d'ici à la fin de l'année. A noter que cette donnée est cohérente avec le report des valeurs sur le CO01 et donc conforme au process d'agrégation des indicateurs entreprises (CO01 à CO05).
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des	Entreprises	En transition	117,00			10,00	0,00	0,00	(S) 1 seul dossier valorise des données en prévisionnel. Il s'agit de l'instrument financier ADEC dédié aux jeunes pousses à fort contenu innovant et technologique. A ce stade, une contribution du dossier à hauteur

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
		subventions									de 10 entreprises sur l'indicateur de réalisation CO03 peut être attendue, ce qui ne permettra pas d'atteindre la cible 2023.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	433,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	433,00			0,00	0,00	0,00	(S) Aucune action collective n'a été programmée sur cet axe. La stratégie d'intervention basée sur le soutien à des projets structurants n'a pas conduit à intervenir sur ce volet. Le programme ne sera pas en mesure de contribuer à l'atteinte de la cible 2023 du CO04 (489 entreprises).
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	53,00			4,00	0,00	0,00	(F) La valeur réalisée se porte à 4 sur les 2 actions. A noter que 4 des 6 dossiers sont maintenant soldés.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	53,00			4,00	0,00	0,00	(S) Aucun changement n'est à constater cette année. 2 projets contribuent à la coopération entre entreprises et organismes de recherche : CO0012796 "Développement d'un tracker métabolique" 1 entreprise / CO001223 "WIZARD" 3 entreprises coopérant avec des organismes de recherche. La valeur prévisionnelle ne permet pas d'atteindre la cible 2023 pour cet indicateur inscrit au cadre de performance sur l'axe 1.
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			2 678 291,18	0,00	0,00	(F) Le solde de l'opération CO0016083, portée par ICARE technologies, a permis de valoriser 1 795 085€ supplémentaires en réalisé. Cela porte à 4 le nombre d'opérations faisant remonter des données en réalisé. Néanmoins avec 5,23% d'atteinte de la cible 2023, ces valorisations restent très faibles.
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			13 792 064,00	0,00	0,00	(S) En l'absence de nouvelle programmation, 13 792 064€ sont toujours inscrits en prévisionnel dont 10 000 000€ pour l'IF de l'ADEC. Néanmoins, les valeurs prévisionnelles sont insuffisantes pour assurer l'atteinte de la cible 2023. En l'état, il est possible de supposer une atteinte d'environ 26%.
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			6,00	0,00	0,00	(F) Le solde de 2 nouvelles opérations, a permis de porter à 6 le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux. Le potentiel des opérations programmées disposant d'une valeur prévisionnelle devrait permettre d'atteindre 20% de la cible 2023. Au 31/12/2022, 4 projets ont renseigné des valeurs en réalisé : CO0012223 - Projet Wireless solutions for haZARD monitoring and mitigation (WIZARD) (3 entreprises soutenues) / CO0008542 - Développement d'un tracker métabolique (1 entreprise soutenue) / CO0016083 - Développement d'un système d'identification (1 entreprise soutenue) / CO0012796 - Réalisation d'un démonstrateur type aéronef à très longue autonomie (1 entreprise soutenue).
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			7,00	0,00	0,00	(S) 5 des 6 projets permettent à 7 entreprises de bénéficier d'un soutien sur des innovations de produits.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	17,00	0,00	0,00	17,00	0,00	0,00	17,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	820 394,96	0,00	0,00	313 809,16	0,00	0,00	71 734,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	13 792 064,00	0,00	0,00	13 792 064,00	0,00	0,00	13 792 064,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	17,00		0,00	6,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	71 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	13 792 064,00	0,00	0,00	2 392 064,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	7,00	0,00	0,00	5,00	0,00		1,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1 - Accroître les activités d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
8	DIRD privée	Euros	En transition	22 500 000,00	2010	27 000 000,00	13 427 800,00		Données de 2020 publiée en 2022 (Source : Ministère de l'éducation supérieur).

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
8	DIRD privée	6 000 000,00		6 000 000,00		0,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
8	DIRD privée			22 500 000,00		22 500 000,00		22 500 000,00	



Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		342,00			0,00	0,00	0,00	pas de programmation sur REACT'EU en 2021 en raison de l'adoption tardive du programme fin octobre 2021
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		342,00			179,00	0,00	0,00	idem
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq		167,20			0,00	0,00	0,00	idem
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq		167,20			3 414,50	0,00	0,00	(S) 10 opérations programmées au 31 décembre 2022 parmi lesquelles la réhabilitation de 112 logements ou encore la rénovation de l'éclairage public pour les communes d' Ajaccio ou de Bastia pour plus de 2400 points lumineux ainsi que la rénovation de l'éclairage public pour plus de 50 communes en Corse du Sud générant une valeur prévisionnelle à 3 414,50.
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services		5,00			0,00	0,00	0,00	idem
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services		5,00			0,00	0,00	0,00	idem
F	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers		20,00			0,00	0,00	0,00	idem
S	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers		20,00			0,00	0,00	0,00	idem

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	1 - Accélérer la transformation numérique du territoire et de sa résilience

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	%		25,00	2012	100,00	52,00		indicateur commun avec l'axe 2 (cible augmentée dans le cadre de REACT) - reprise des données antérieures

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	52,00		52,00		52,00		52,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	25,00		25,00		25,00		25,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	2 - Renforcer la compétitivité des entreprises corses pour permettre à l'économie insulaire de rebondir

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises		2 045,00	2012	2 200,00	4 794,00		indicateur commun avec axe 3 - cible maintenue dans le cadre de REACT pour soutenir l'activité malgré la crise - reprise des données antérieures - révision envisagée en fin de programme

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	4 607,00		4 265,00		4 105,00		19 549,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	0,00		0,00		2 045,00		2 045,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	3 - Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh		2 672,00	2013	2 138,00	2 542,00		indicateur commun avec axe 4 (objectif de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Corse auquel contribuent l'ensemble des mesures du PO y compris le volet REACT) - reprise des données antérieures

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 542,00		2 542,00		2 542,00		2 542,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 672,00		2 672,00		2 672,00		2 672,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	4 - Accompagner les acteurs du tourisme par la mise en place d'outils innovants visant au renforcement de l'attractivité du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
21	Flux de visiteurs générés sur la période hors saison	%		58,00	2013	68,00	47,00		indicateur commun avec axe 6 - REACT doit permettre d'annuler les effets de la crise (on remarque une baisse en 2021 en raison des confinements qui ont concentré la fréquentation sur la période estivale - la valeur 2020 est une reprise car il n'avait pas été possible de fixer une valeur cohérente pendant la pandémie)

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
21	Flux de visiteurs générés sur la période hors saison	47,00		58,00		58,00		58,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Flux de visiteurs générés sur la période hors saison	58,00		58,00		58,00		58,00	

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	5 - Accompagner l'accès des populations fragiles à des services de proximité essentiels

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	%		28,00	2013	55,00	28,00		indicateur commun avec l'axe 6 - REACT doit permettre d'atteindre la cible malgré la crise - pas d'enquête menée jusqu'à la livraison des équipements en cours d'aménagement : la valeur n'a pas été actualisée depuis le début du programme

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	28,00		28,00		28,00		28,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	28,00		28,00		28,00		28,00	

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 12 / 9iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00







Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV06	CV06 FSE Equipement de protection personnelle (y compris masques jetables, protections oculaires, combinaisons de protection, etc...)	En transition	Nombre équipements	5 000 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV06	CV06 FSE Equipement de protection personnelle (y compris masques jetables, protections oculaires, combinaisons de protection, etc...)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV06	CV06 FSE Equipement de protection personnelle (y compris masques jetables, protections oculaires, combinaisons de protection, etc...)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00	0,00	0,00	(S) Compte tenu de la modification du PO validée fin 2018, cet OS ne vise plus la création d'accès pour les ménages. Cet indicateur n'est plus pertinent et aurait dû faire l'objet d'une demande de modification dans le cadre de la révision du PO FEDER-FSE 14-20.
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00	0,00	0,00	
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00	0,00	0,00	(S) Compte tenu de la modification du PO validée fin 2018, la stratégie sur cet OS a évolué et ne vise plus la création "massive de linéaire de fibre". 3 km de fibre sont donc prévus dans le cadre de l'opération "Réseau Régional Haut Débit des établissements d'enseignement du secondaire de Corse"
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00	0,00	0,00	(S) Compte tenu de la modification du PO validée fin 2018, la stratégie sur cet OS a évolué et ne vise plus la création "massive" de prises THD. Tout comme le CO10, cet indicateur n'apparaît plus pertinent et devra faire l'objet d'une demande de modification dans le cadre de la révision du PO FEDER-FSE 14-20.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
9	Foyers couverts par le THD	% foyers	En transition	2,40	2013	65,00	70,90		Locaux Corse raccordables FTTH T4 2022 : 196 045 et Locaux T4 2022 Corse IPE : 276 498 Donc 70,9%

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
9	Foyers couverts par le THD	53,02		41,87		25,52		12,90	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
9	Foyers couverts par le THD			2,40		2,40		2,40	



Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	En transition	100,00			80,00	0,00	0,00	(F) 3 dossiers ont été déprogrammés et 3 autres ont été programmés sur l'année 2022. Pour les nouveaux dossiers, il s'agit des opérations suivantes : CO0032707 "Parking et stationnement intelligents" / CO0032708 "Parking et stationnement intelligents" / CO0034838 "Création d'une base de données cartographique" Malgré ces programmations, les perspectives d'atteinte de la cible 2023 restent mitigées.
S	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	En transition	100,00			80,00	0,00	0,00	
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			75 042,00	0,00	0,00	(F) Plusieurs opérations ont fait remonter des valeurs en réalisé. Parmi elles, les dossiers CO0025665 et CO0013083 ont valorisé 21 904 utilisateurs uniques supplémentaires. Si la cible ne devrait pas être atteinte, elle pourrait se stabiliser autour de 79%.
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			79 126,00	0,00	0,00	(S) Aucun nouveau dossier n'est venu valoriser de nouvelles données en prévisionnel sur le Rea03. 79 126 utilisateurs uniques actifs sont donc toujours attendus.
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			36 187,00	0,00	0,00	(F) A l'instar des valeurs prévisionnelles, aucune nouvelle donnée en réalisé n'a été remontée. La diminution de "12" visiteurs est liée à la déprogrammation du dossier CO0012199. Les perspectives d'atteinte de la cible sont très bonnes, même si elles dépendent en grande partie du projet CO0018969 "Panneaux numériques routiers d'information".
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			1 041 178,00	0,00	0,00	(S) Aucun des 3 nouveaux dossiers n'a valorisé de valeur en prévisionnelle. De fait, la diminution de valeur constatée par rapport au RAMO précédent s'explique par la déprogrammation des opérations CO0012199, CO0012277 et CO0016917 qui valorisaient en tout 412 visiteurs uniques d'espaces d'animation.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	80,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	74,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	80,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	74,00	0,00	0,00
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	53 500,00	0,00	0,00	48 997,00	0,00	0,00	47 342,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	79 126,00	0,00	0,00	79 122,00	0,00	0,00	47 264,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	36 199,00	0,00	0,00	22 316,00	0,00	0,00	16 512,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	1 041 490,00	0,00	0,00	1 041 490,00	0,00	0,00	28 990,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	56,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	56,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	25 908,00	0,00	0,00	1 442,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	47 264,00	0,00	0,00	10 634,00	0,00	0,00	2 894,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	16 512,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	28 990,00	0,00	0,00	19 928,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de dossiers programmés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	%	En transition	25,00	2012	95,00	52,00		Reprise des données précédentes. Absence d'actualisation des données

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	52,00		52,00				52,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs			25,00		25,00		25,00	

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			324,00	0,00	0,00	(F) L'augmentation constatée des valeurs provient du versement d'un acompte sur le dossier CO0013187 - Sélection d'outils financiers. 18 nouvelles entreprises sont valorisées en réalisé sur l'année 2022, ce qui porte le total du dossier à 120.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			705,00	0,00	0,00	(S) Aucun nouveau dossier n'a valorisé de donnée sur l'année 2022. Il n'y a donc pas de modification sur la valeur prévisionnelle. Cette dernière ne permette plus d'escompter une atteinte de la cible 2023, même si celle-ci pourrait approcher les 97% d'ici à fin 2023.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			119,00	0,00	0,00	(F) En conformité avec la règle d'agrégation des indicateurs CO01 à CO05, les 18 nouvelles entreprises valorisées par le dossier relatif à des outils financiers se retrouvent ici et portent le total à 119 en réalisé.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			400,00	0,00	0,00	(S) L'absence de nouvelle valorisation sur le CO01 se répercute ici. La valeur prévisionnelle reste donc de 400 entreprises au 31/12/2022, ce qui est en-deçà de la cible 2023 (environ 83,3% à terme).
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			202,00	0,00	0,00	(F) En l'absence du solde des 3 derniers dossiers susmentionnés, la valeur en réalisé reste identique à l'année dernière.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			300,00	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler pour l'année 2022. 4 dossiers valorisent des valeurs sur cet indicateur. Il s'agit respectivement des opérations :CO0014416 mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA (150) / CO0022305 construction d'une pépinière (10) / CO0012574 réhabilitation fonctionnelle de l'ancienne caserne Grossetti (20) / CO0006914 aménagement d'une plateforme de travail coopératif ""U san Gabriellu" (120).
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00	0,00	0,00	(F) A ce stade, seul le projet CO0004746 de reprise de la SAS Corsica Gastronomica a abouti à la valorisation d'une entreprise en réalisé. La cible 2023 en sera pas atteinte.
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler sur l'indicateur CO05 par rapport au RAMO 2021.

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			0,00	0,00	0,00	(F) Malgré un premier acompte versé, aucune valeur n'a été remontée en réalisé. Les investissements privés relatifs aux instruments financiers pourront être constatés de manière fiable dès la sélection des entreprises accompagnées. C'est pourquoi, les valeurs réalisées du CO07 devraient être remontées progressivement. Elles sont fonction du rythme d'avancement des instruments financiers programmés.
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			900 000,00		0,00	(S) A l'instar des autres indicateurs de la Pi 3a, l'absence de nouvelle programmation entraîne une absence de modification dans la valeur prévisionnelle par rapport au RAMO 2021. Cette valeur reste très en-deçà de la cible 2023.
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			212,00	0,00	0,00	(F) Le versement d'un acompte sur le dossier CO0013187 a permis la valorisation de 212 nouveaux emplois par rapport au précédent exercice.
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			890,00	0,00	0,00	(S) 3 dossiers valorisent toujours des données en prévisionnel. Il s'agit par ordre décroissant des opérations : CO0013187 "Sélection d'outils financiers pour la dotation d'un fonds de prêts d'honneur" (480) / CO0013194 "Sélection d'outils financiers pour la dotation d'un fonds de garantie" (400) / CO0012574 "Réhabilitation fonctionnelle de l'ancienne caserne Grossetti" (10). L'atteinte de la cible apparaît compliqué, elle pourrait se stabiliser à 68,4% environ d'ici à 2023.
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			0,00	0,00	0,00	(F) Toujours aucun des 3 dossiers n'est soldé, ce qui ne permet pas de faire remonter de valeur en réalisé.
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			2 552,60	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler sur 2022. Les valeurs inscrites en prévisionnel reposent toujours sur les dossiers CO0022305 (578 m²), CO0012574 (1739 m²) et CO0006914 (235,19 m²). Elles permettent d'escompter un dépassement important de la cible 2023.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	306,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	705,00	0,00	0,00	857,00	0,00	0,00	857,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	101,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	400,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	560,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	202,00	0,00	0,00	202,00	0,00	0,00	202,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	890,00	0,00	0,00	1 090,00	0,00	0,00	1 090,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	2 552,60	0,00	0,00	2 552,60	0,00	0,00	1 813,60	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	204,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	743,00	0,00	0,00	292,00	0,00	0,00	121,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	280,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	11,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	910,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	1 235,59	0,00	0,00	1 235,59	0,00	0,00	235,59	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1 - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises	En transition	2 045,00	2012	2 200,00	4 794,00		28 767 entreprises créées de 2016 à 2021 inclus

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	4 607,00		4 265,00		4 105,00		19 549,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes					2 045,00		2 045,00	

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			901,00			(F) 6 dossiers ont valorisé des valeurs en réalisé, soit 1 de plus que l'an dernier. Parmi eux, le dossier CO0014325 relatif à une enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017, porté par l'Agence du Tourisme de la Corse, a été plus performant que prévu, puisque 867 entreprises ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce projet. La cible est largement dépassée et les valeurs en réalisé devraient encore augmenter en 2023.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			924,00			(S) La programmation d'un nouveau dossier ""Fonds de prêts relance"" porte à 8 le nombre d'opérations programmées valorisant des données en réalisé. Les valeurs prévisionnelles se portent donc à 924, soit 100 de plus que sur le RAMO 2021.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			23,00			(F) Bénéficiant du versement d'un acompte, le second dossier a pu faire remonter 23 entreprises bénéficiaires sur l'année 2022.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			250,00			(S) Seul les dossiers CO0034512 (fonds de prêts de relance) et CO0012653 relatif à la sélection d'outils financiers sont valorisés sur le CO03. Ils représentent un total de 250 entreprises en valeur prévisionnelle. Cette nouvelle programmation devrait faciliter l'atteinte de la cible 2023.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			874,00	0,00	0,00	(F) La cible 2023 a été largement atteinte alors qu'une des 4 opérations qui contribuent à cet indicateur n'est pas encore soldée. Les valeurs réalisées devraient encore augmenter sur l'année 2023.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			671,00	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler sur le CO04. 4 opérations (sur les 13 sélectionnées) contribuent à l'indicateur : CO0014325 Enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017 (557 entreprises) / CO0003690 Action collective SUISSE (100 entreprises) / CO0001544 Développement externe, gestion et animation du PIAC (8 entreprises) / CO0001539 Action de soutien au développement des compétences et des organisation de la filière aéronautique corse (6 entreprises).
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00	0,00	0,00	(F) Les investissements privés sur les instruments financiers pourront être constatés de manière fiable dès la sélection des entreprises accompagnées.
S	CO07	Investissement productif:	EUR	En	16 500 000,00			12 000 000,00	0,00	0,00	(S) La programmation du dossier relatif au fonds de prêts d'honneur permet de



(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
		investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)		transition							valoriser 12 000 000 € en prévisionnel. La présence d'autres dossiers relatifs à des instruments financiers sur la Pi 3d laisse entrevoir une atteinte de la cible.
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			68,00	0,00	0,00	(F) Sur le RAMO 2021, seule l'opération CO0002280 relative aux aides aux projets de R&D, avait fait remonter des données en réalisé. Sur 2022, le projet CO0012653 (IF) a permis de valoriser 58 emplois créés dans les entreprises bénéficiant d'un soutien et le projet CO0022310 (Développement externe, gestion et animation du Pôle des Industries Aéronautiques Corse) 6 emplois supplémentaires. Grâce à ces 3 dossiers, l'atteinte de la cible atteint près de 74%.
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			16,00	0,00	0,00	(S) sur les 13 opérations sélectionnées, seulement 3 dossiers ont valorisé des données sur l'indicateur CO08. Ceux-ci ne permettent pas en l'état d'atteindre la cible 2023.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	877,00			877,00			877,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	824,00			824,00			825,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	150,00			150,00			151,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	874,00	0,00	0,00	874,00	0,00	0,00	874,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	671,00	0,00	0,00	671,00	0,00	0,00	671,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	16,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	876,00			8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	825,00			825,00	0,00	0,00	215,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	151,00			151,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	874,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	671,00	0,00	0,00	671,00	0,00	0,00	214,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1 - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	Nbre	En transition	1 007,00	2010	1 100,00	1 703,00		Entre 2020 et 2021, dans les établissements employeurs du secteur privé de moins de 10 salariés, le nombre de moyen de création est de 1 703 emplois (source : Urssaf – Traitement CorisStat).
13	Nouveaux exportateurs/an	Nbre/an	En transition	10,00	2011	60,00	10,00		Reprise de la donnée de référence (2011) - Indicateur non-suivi

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	1 166,09		1 166,09				1 166,09	
13	Nouveaux exportateurs/an	10,00		10,00					

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés					1 007,00		1 007,00	
13	Nouveaux exportateurs/an					10,00		10,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	4,00			4,40			(F) Les 5 dossiers ont fait remonter des données en réalisé.
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	4,00			4,40			(S) Faute de nouvelle programmation sur 2022, aucun changement n'est à signaler en ce qui concerne les valeurs prévisionnelles. 5 dossiers participent à l'indicateur et l'essentielle des réalisations est liée au projet CO009692 du réseau de chaleur de Corte (3,5). L'atteinte de la cible apparaît improbable.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	658,20			658,20			(F) En raison d'une erreur d'unité, la cible ne pourra pas être atteinte. Cela a été mis en exergue par l'évaluation sur le volet transition énergétique réalisée en 2020-2021. Cette cible aurait mérité d'être fortement réévaluée dans le cadre d'une révision. L'ensemble des dossiers ont été soldés ou achevés financièrement et ont donc fait remonter des valeurs en réalisé.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	658,20			658,20			"(S) En l'absence de nouvelle programmation, les valeurs prévisionnelles n'ont pas changé. 5 dossiers participent à la diminution annuelle estimée des émissions de GES, dont 2 plus particulièrement : CO0013179 - "Mise en place d'une production hydromaréthermique en réseau centralisé Nérée 2 "(210,78) / CO0009692 - "Rénovation du réseau de chaleur urbain de Corte" (359).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,40			3,90			3,90		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,40			4,40			3,90		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	658,20			596,00			596,20		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	658,20			658,20			596,20		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,85			3,51			0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,35			4,33			3,50	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de	596,20			98,80			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
		gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	658,20			642,08			359,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues ( tout projet avec ou sans aide)	GWh	En transition	850,00	2013	1 079,00	808,80		Données pour 2021 (source : <a href="https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/production-regionale-annuelle-des-energies-renouvelables-2008-a-2021/">https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/production-regionale-annuelle-des-energies-renouvelables-2008-a-2021/</a> ).

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues ( tout projet avec ou sans aide)	1 008,00		1 008,00		1 008,00		596,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues ( tout projet avec ou sans aide)			850,00		850,00		850,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	652,00			645,00			(F) La cible 2023 a déjà été atteinte et la donnée devrait continuer d'augmenter avec le solde de futures actions sur 2023.
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	652,00			1 104,00			(S) Aucune des 2 nouvelles opérations programmées n'a fait remonter de valeur en prévisionnel. L'augmentation constatée provient du projet CO0016177 "Réhabilitation de 140 logements de PIFANO 1" qui a valorisé 140 ménages.
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			581 368,00			(F) Aucun nouveau dossier n'a valorisé de donnée en réalisé sur l'année 2022. Il n'y a donc pas de changement observé.
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			12 437 090,00			(S) A l'instar de l'indicateur CO31, la hausse des valeurs prévisionnelles provient de la valorisation de plus de 1 867 752 de diminution de kWh/an du projet CO0016177. La cible devrait donc être atteinte pour 2023.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	815,65			2 598,00			(F) Le solde du projet CO0024366 - Rénovation de l'éclairage public de 46 communes en Corse du Sud a permis de valoriser 1 789 t/eq CO2 en réalisé. La cible est largement dépassée puisqu'elle atteint 519%.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	815,65			6 900,77			(S) 13 des 14 opérations programmées sur la Pi 4c ont valorisé des données en prévisionnel, permettant une hausse des diminutions annuelle estimée des émissions de GES à hauteur de 6 900, 77 t/eq CO2. Cette hausse provient notamment des 2 nouvelles opérations (CO0033620 et CO0026513).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	645,00			514,00			99,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	964,00			964,00			926,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des	581 368,00			578 185,00			578 185,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
		bâtiments publics									
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	9 172 690,00			9 172 690,00			7 428 241,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	809,00			184,90			133,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	6 060,67			6 060,70			6 017,70		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	99,00			84,00			0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	430,00			84,00			0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	486 520,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	1 351 241,00			2 787 535,00			0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	112,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	658,00			749,50			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	1 - Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh	En transition	2 672,00	2013	2 138,00	2 542,00		Reprise des données précédentes. Absence de réponse.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 542,00		2 542,00		2 542,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues			2 672,00		2 672,00		2 672,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			0,00			(F) En raison d'une erreur d'unité, la cible ne pourra pas être atteinte. Dans la perspective de valoriser les gains en termes de diminution annuelle des émissions de gaz à effet de serre, des investigations spécifiques ont été menés dans le cadre de la réalisation de l'évaluation d'impact Mobilité (Pi04e). Ces travaux ont confirmé les difficultés méthodologiques inhérentes au volet mobilité pour quantifier de manière satisfaisante les émissions de GES. Malgré le solde du dossier CO0006433, aucune donnée n'est remontée en réalisé.
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			34,00			(S) Le calcul de cet indicateur est particulièrement complexe en prévisionnel (gains de GES lié au report modal). De fait, un seul dossier sur 9 contribue à l'indicateur. Il s'agit du dossier lié à l'aménagement de 6 arrêts ferroviaires périurbains entre Bastia et Casamozza (CO0006433) qui valorise une réduction de 34 tonnes équivalent CO2.
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			5,00			(F) 5 des de 6 arrêts ferroviaires périurbains entre Bastia et Casamozza ont été aménagés au 31/12/2022. Sur cet indicateur, il est nécessaire de disposer d'un achèvement physique des opérations pour valoriser la donnée. La réalisation future du projet CO0033978 permet d'escompter un dépassement de la cible durant l'année 2023.
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			9,00			(S) 3 nouvelles gares et/ou arrêts sont valorisés en prévisionnel grâce à la programmation du dossier CO0033978 ""Modernisation de la gare de FURIANI et des haltes de CASATORRA et de la prise de BORGGO"". Seuls 2 dossiers ont renseigné des données sur cet indicateur de la Pi 4e.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	34,00			34,00			34,00		
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	5,00			5,00			5,00		
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	6,00			6,00			6,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
		gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	34,00			34,00			34,00	0,00	0,00
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	5,00			5,00			0,00	0,00	0,00
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	6,00			6,00			6,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'utilisation des transports collectifs et des modes individuels durables dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia ainsi que dans les zones couvertes par une stratégie territoriale intégrée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	%	En transition	12,87	2013	14,50	17,50		Absence de nouvelle enquête disponible

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	17,50				17,00		17,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux			12,87		12,87		12,87	

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			4 858,00	0,00	0,00	(F) Aucun nouveau solde n'est venu augmenter les données en réalisé. Il est fort improbable que la cible soit atteinte sur cet indicateur du cadre de performance.
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			9 605,00	0,00	0,00	(S) La programmation de 3 nouvelles opérations fait pour le moment augmenter les valeurs prévisionnelles. Néanmoins, ces valeurs sont surestimées du fait de la prise en compte des problématiques de double-compte sur cet indicateur. En effet, les opérations pouvant faire remonter des données concernant exclusivement le PAPI d'Ajaccio et les quartiers des Cannes et des Salines. Il n'est donc plus possible de valoriser de nouveaux habitants sur ces territoires.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	3 638,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	6 320,00	0,00	0,00	6 320,00	0,00	0,00	6 320,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	6 320,00	0,00	0,00	6 320,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	1 - Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	%	En transition	8,00	2013	16,00	15,77		données actualisées après étude d'impact
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	%	En transition	5,00	2013	25,00	26,06		
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesures de prévention	Nbre	En transition	11,00	2013	100,00	46,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	15,77		18,03		18,03			
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	26,06		26,06		26,06			
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesures de prévention	46,00		46,00		46,00		46,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation			8,00		8,00		8,00	
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte			5,00		5,00		5,00	
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesures de prévention			11,00		11,00		11,00	

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	9 600,00			89 154,00	0,00	0,00	(F) La forte baisse constatée des valeurs réalisées par rapport au précédent RAMO s'explique par un audit d'opération qui a retiré l'ensemble des dépenses certifiées et des valeurs indicateurs au dossier CO0009322 - Aménagement de plages Costa Verde. Cette diminution n'a en revanche aucun impact sur l'atteinte de la cible, qui est largement dépassée.
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	9 600,00			160 910,00	0,00	0,00	(S) Seul un des 25 dossiers ne contribue pas à l'indicateur CO09. Il s'agit d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'établissement thermal de Baracci (CO0008663). Aucune modification n'est à signaler sur les valeurs en prévisionnel.
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			62,00	0,00	0,00	(F) A l'instar de la diminution des valeurs réalisées constatée sur l'indicateur CO09, l'audit de l'opération CO0009322 a retiré la valorisation de 9 sites qui correspondaient aux 9 plages aménagées. Le total se porte donc à 62, contre 71 l'an dernier. La cible est largement dépassée.
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			96,00	0,00	0,00	(S) Aucune modification n'est à signaler sur les valeurs prévisionnelles de cet indicateur. 23 dossiers valorisent toujours des données en prévisionnel.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	189 154,00	0,00	0,00	89 154,00	0,00	0,00	51 983,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	160 910,00	0,00	0,00	160 910,00	0,00	0,00	160 910,00	0,00	0,00
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	71,00	0,00	0,00	71,00	0,00	0,00	17,00	0,00	0,00
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	96,00	0,00	0,00	116,00	0,00	0,00	116,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	10 500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	155 310,00	0,00	0,00	116 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	3,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	116,00	0,00	0,00	109,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	1 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	%	En transition	58,00	2013	68,00	47,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	47,00		0,00		55,00		55,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison			58,00		58,00		58,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00			33 201,00	0,00	0,00	(S) (F) Cet indicateur est complété hors SI pour la Pi09b, sachant qu'il concerne la population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées. Ces stratégies urbaines ont été mis en oeuvre sur la périmètre de laCAPA (23 861 habitants) et de la Communauté d'agglomération de Bastia (9340 habitants). Ainsi, la valeur du CO37 est de 33 201 habitants, comme précisé en valeur prévisionnelle. La cible a d'ores-et-déjà été dépassée.
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00			33 201,00	0,00	0,00	
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	21,00			17,00	0,00	0,00	(F) 5 nouvelles opérations valorisent 7 nouveaux équipements sur l'année 2022. Il s'agit des opérations : CO0025873 (2 nouveaux équipements et services créés ou modernisés) / CO0028042 (1 nouvel équipement et service créé ou modernisé) / CO0033475 (1 nouvel équipement et service créé ou modernisé) / CO0033652 (1 nouvel équipement et service créé ou modernisé) / CO0033662 (2 nouveaux équipements et services créés ou modernisés).
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	21,00			22,00	0,00	0,00	(S) 5 nouveaux dossiers programmés sur la Pi 9b permettent de faire remonter 9 nouveaux équipements et services créés ou modernisés en prévisionnel. Les perspectives d'atteinte de la cible 2023 sont donc bonnes.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	33 201,00	0,00	0,00	33 201,00	0,00	0,00	33 201,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	33 201,00	0,00	0,00	33 201,00	0,00	0,00	33 201,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	10,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	13,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de	33 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
		développement urbain intégrées									
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	33 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - Améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations vulnérables

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	%	En transition	28,00	2013	55,00	28,00		Reprise de la valeur de référence (2013) - Indicateur non-suivi

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	28,00							

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie					28,00		28,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation		2022		
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition		Nombre	4 051,00	1 621,00	2 430,00	323,00	152,00	171,00	0,08	0,09	0,07	32,00	45,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						135,00	95,00	40,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						471,00	290,00	181,00				1,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	3 240,00	1 296,00	1 944,00	471,00	290,00	181,00	0,15	0,22	0,09	1,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						191,00	94,00	97,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						953,00	497,00	456,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						96,00	55,00	41,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						7,00	6,00	1,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						73,00	43,00	30,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	11,00	7,00	11,00	13,00	30,00	20,00	4,00	1,00	43,00	26,00	21,00	59,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00	83,00	29,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,00	38,00	129,00	70,00	99,00	73,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,00	38,00	129,00	70,00	99,00	73,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	14,00	11,00	7,00	69,00	68,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128,00	76,00	190,00	163,00	166,00	206,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	14,00	22,00	12,00	5,00	8,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	1,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	10,00	19,00	12,00	4,00	4,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	7,00	7,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	8,00	8,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	13,00	11,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	9,00	7,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	8,00	4,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	3 798,00	1 516,00	2 282,00	1 306,00	648,00	658,00	0,34	0,43	0,29	273,00	118,00	155,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				47,00	18,00	29,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				741,00	318,00	423,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				213,00	67,00	146,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				14,00	7,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				896,00	425,00	471,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				47,00	24,00	23,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				41,00	20,00	21,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				886,00	493,00	393,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				641,00	262,00	379,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				211,00	87,00	124,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				392,00	159,00	233,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				90,00	57,00	33,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				745,00	365,00	380,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				34,00	19,00	15,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				852,00	430,00	422,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					2 622,00						273,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00					0,00
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00					0,00
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00					0,00
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00					0,00
	Total général des participants		38,00			54,00					87,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	63,00	23,00	40,00	312,00	179,00	133,00	341,00	191,00	150,00



CO02	chômeurs de longue durée	En transition	2,00	0,00	2,00	12,00	7,00	5,00	18,00	8,00	10,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	232,00	78,00	154,00	221,00	121,00	100,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	101,00	30,00	71,00	61,00	27,00	34,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	3,00	2,00	1,00	5,00	1,00	4,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	52,00	21,00	31,00	244,00	118,00	126,00	262,00	147,00	115,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	19,00	10,00	9,00	16,00	8,00	8,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	13,00	6,00	7,00	16,00	8,00	8,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	52,00	17,00	35,00	254,00	146,00	108,00	314,00	200,00	114,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	11,00	6,00	5,00	169,00	70,00	99,00	194,00	90,00	104,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	82,00	33,00	49,00	55,00	22,00	33,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	14,00	7,00	7,00	108,00	52,00	56,00	118,00	53,00	65,00
CO16	participants handicapés	En transition	5,00	2,00	3,00	28,00	24,00	4,00	26,00	16,00	10,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	12,00	4,00	8,00	235,00	119,00	116,00	249,00	133,00	116,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	1,00	1,00	0,00	12,00	6,00	6,00	15,00	9,00	6,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	10,00	4,00	6,00	274,00	133,00	141,00	272,00	154,00	118,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		317,00			571,00			567,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	317,00	137,00	180,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	15,00	3,00	12,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	288,00	119,00	169,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	51,00	10,00	41,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	6,00	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	338,00	139,00	199,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	12,00	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	12,00	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	266,00	130,00	136,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	267,00	96,00	171,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	74,00	32,00	42,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	152,00	47,00	105,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	31,00	15,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	249,00	109,00	140,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	6,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	296,00	139,00	157,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		715,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	Nbre	130,00	58,00	72,00	141,00	70,00	71,00	1,08	1,21	0,99	78,00	41,00	37,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	4,00	3,00	13,00	6,00	7,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	16,00	7,00	9,00	27,00	12,00	15,00	0,00	0,00	0,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8**

Axe prioritaire		8 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	23,33			(F) Le total en réalisé est toujours de 23,33 ETP, ce qui permet une atteinte de la cible à 116,65%. 3 dossiers participent à cette valeur : CO0006371 (Frais de fonctionnement de la DAEL) / CO0012172 (organisation de l'événement City Trail di l'Europa le 8 mai 2017) / CO0025579 (opération d'assistance technique).
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	24,00			(S) 8 dossiers sont fléchés sur cet indicateur. Mais cet indicateur est suivi annuellement et ne dépend pas en soi des dossiers.
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00			(F) Cet indicateur correspond au nombre de dossiers saisis dans le logiciel de gestion Synergie et ayant fait l'objet d'une première analyse dans le cadre de l'instruction. 7 dossiers sont toujours fléchés ici. Seul le dossier CO0005997 "Campagne de communication et organisation de la journée de lancement plurifonds des PO 2014-2020" a renseigné une valeur en prévisionnel et en réalisé.
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00			
F	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	Nbre		13,00			17,00			(F) Ces 3 opérations ont toutes été achevées financièrement et ont pu faire remonter des données en réalisé. Il s'agit des projets suivant : CO0025578 "Plan de communication Europe 2019" (15 manifestations) / CO0012172 "Organisation de l'événement CITY TRAIL DI L'EUROPA - Journée du 8 mai 2017" (1 manifestation) / CO0005997 ""Campagne de communication et organisation de la journée de lancement plurifonds des PO 2014-2020" (1 manifestation). La cible a déjà été atteinte.
S	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	Nbre		13,00			17,00			(S) Aucune modification n'est à signaler en prévisionnel : 3 des 7 dossiers programmés participent à cet indicateur.
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	nbre		5,00			3,00			(F) Au 31/12/2022, deux dossiers contribuent au Rea13 : (CO0005997) "Campagne de communication et organisation de la journée de lancement plurifonds des PO 2014-2020" (1 événement) / (CO0025578) "Plan de communication Europe 2019" (2 événements).
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	nbre		5,00			3,00			(S) Aucune modification n'est à prendre en compte en prévisionnel.
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			40,00			(F) La hausse de 12 réunions en réalisé provient de l'organisation de réunions supplémentaires sur le dossier CO0025579 "Assistance technique PO FEDER-FSE 2014-2020 - fonctionnement". Même si l'indicateur n'atteint pour l'instant que 45,98% d'atteinte, la dynamique est plutôt bonne et permet d'escompter une atteinte d'environ 75% d'ici à la fin 2023.
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			33,00			(S) En l'absence de nouvelle programmation, aucun changement n'est à signaler au niveau des valeurs prévisionnelles : 8 opérations ont été sélectionnées.
F	15	Nombre d'évaluations,	nbre		13,00			12,00			(F) L'ensemble des 6 marchés subséquents prévus ont été menés. Pour autant, concernant les 9

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
		études, enquêtes									évaluations d'impact, 7 ont été réalisées ; les rapports, synthèses et comités techniques et de pilotage faisant foi. Il est à noter que les 2 dernières évaluations (FSE et développement urbain) seront finalisées d'ici à la fin mai 2023). Les 14 évaluations, études et / ou enquêtes pourront donc être valorisées en réalisé.
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	nbre		13,00			14,00			(S) La Collectivité de Corse a lancé 6 marchés subséquents portant sur la réalisation de Rapports annuels de Mise en Œuvre, d'études et d'évaluations. Le marché subséquent relatif à la réalisation des évaluations d'impact comporte au total 9 évaluations sur l'ensemble des périmètres couverts par les fonds européens. Au total, 14 évaluations, études et / ou enquêtes ont donc été prévues par la Collectivité.
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00			
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	23,33			14,00			14,10		
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	24,00			27,00			17,10		
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00			1,00		
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00			1,00		
F	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	17,00			17,00			2,00		
S	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	17,00			17,00			2,00		
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	3,00			317,00			1,00		
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	3,00			3,00			1,00		
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	40,00			28,00			13,00		
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	33,00			33,00			13,00		
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00			0,00		
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00			0,00		
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00			0,00		
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	14,10			14,10			10,40	0,80	9,60
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	17,10			17,10			13,95	0,00	0,00
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00			1,00	0,00	0,00
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	1,00			1,00			1,00	0,00	0,00
F	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	2,00			2,00			1,00	0,00	0,00
S	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	2,00			2,00			1,00	0,00	0,00
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	1,00			1,00			1,00	0,00	0,00
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	1,00			1,00			1,00	0,00	0,00
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	13,00			13,00			13,00	0,00	0,00
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	13,00			13,00			13,00	0,00	0,00
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	12	Nombre de manifestations souvenues ou organisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires événements organisés ou soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		nbre	30,00			35,00	6,00	7,00	1,17			0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		nbre	7,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		Nbre	20,00			12,00	0,00	0,00	0,60			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	6,00	7,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 190
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	13
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	101
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 076
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1



**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2022 Cumul total	2022 Cumul - hommes	2022 Cumul - femmes	2022 Total annuel	2022 Total annuel - hommes	2022 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	7,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	24,00					
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	18 267 063,58					
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0,00					
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	7 239 138,55					
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	80,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 183,00					
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	21 245 179,51					
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	4,40					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	645,00					
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	35 176 507,52					
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	5,00					
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	3 638,00					
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	26 429 476,60					
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	5 018 644,72					
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	10,00					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1 306,00	648,00	658,00	273,00	118,00	155,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	6 466 437,21					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	7,00	7,00	4,00	
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	24,00	23,00	21,00	
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	14 898 912,29	10 548 506,00	5 663 142,50	
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	8 073 007,04	5 479 939,00	2 814 052,00	
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	80,00	80,00	74,00	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 183,00	1 081,00	1 081,00	
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	16 197 288,26	15 280 781,00	14 158 526,86	
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	4,40	3,90	3,90	
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	645,00	514,00	99,00	
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	26 584 578,30	18 650 599,00	8 901 398,44	
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	5,00	5,00	5,00	
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	3 638,00	2 600,00	2 600,00	
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	26 949 015,40	18 307 278,00	9 682 870,72	
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	3 070 223,46	2 258 248,00	677 393,56	
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	10,00	6,00	9,00	
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1 033,00	1 033,00	1 033,00	
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	4 903 819,21	4 231 598,00	4 236 614,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	21,00	12,00	0,00	0,00	0,00
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	5 663 142,46	341 157,59	0,00	0,00	0,00
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	2 814 052,00	384 809,59	0,00	0,00	0,00
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	56,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 080,00	9,00	0,00	0,00	0,00
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDER	En transition	14 158 527,00	5 120 140,32	0,00	0,00	0,00
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	3,85	3,50	0,00	0,00	0,00
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	99,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDER	En transition	8 901 398,00	4 318 211,62	0,00	0,00	0,00
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 682 871,00	383 315,30	0,00	0,00	0,00
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	677 394,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1 033,00	970,00	658,00	317,00	0,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	4 236 614,00	1 667 454,34	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	190			560,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	20			68,00		
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDER	En transition	5 800 000			31 257 008,49		
12	F	CV30	Indicateur financier	euros	FSE	En transition	0	0	0	4 700 000,00	0,00	0,00
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	2 204 636			15 937 500,38		
2	O	26	Nombre de dossiers programmés	dossiers	FEDER	En transition	60			100,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	386			1 287,00		
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	8 500 000,00			42 500 000,00		
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	4			4,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	120			652,00		
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 797 101,00			57 924 814,00		
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDER	En transition	2			8,00		
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	2800			10 000,00		
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDER	En transition	9 119 437,00			32 000 000,00		
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDER	En transition	333 333,00			10 000 000,00		
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDER	En transition	10			21,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1580	628	952	3 798,00	1 516,00	2 282,00
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	3 735 326,00			16 181 802,00		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	En transition	Total	31 257 008,00	59,99%	27 360 194,08	87,53%	23 309 296,42	18 669 694,07	59,73%	13
10	FEDER		Total	30 765 208,00	100,00%	38 598 046,39	125,46%	31 946 887,13	8 207 194,42	26,68%	12
12	FSE	En transition	Total	4 700 000,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
2	FEDER	En transition	Total	15 937 500,00	56,47%	18 064 721,76	113,35%	17 518 523,59	8 562 650,35	53,73%	83
3	FEDER	En transition	Total	42 500 000,00	40,00%	45 450 085,81	106,94%	38 284 591,41	21 245 179,51	49,99%	20
4	FEDER	En transition	Total	57 924 814,00	53,08%	66 104 221,06	114,12%	57 841 454,54	38 646 419,89	66,72%	29
5	FEDER	En transition	Total	32 000 000,00	60,00%	41 254 503,66	128,92%	41 234 560,05	27 091 510,90	84,66%	36
6	FEDER	En transition	Total	10 000 000,00	60,00%	12 678 326,92	126,78%	12 619 874,02	5 142 599,15	51,43%	17
7	FSE	En transition	Total	16 181 802,00	50,00%	23 000 243,26	142,14%	22 671 381,76	6 789 867,08	41,96%	20
11	FEDER		Total	2 051 435,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
8	FEDER	En transition	Total	6 757 319,00	60,00%	7 026 511,19	103,98%	7 026 511,19	3 458 511,43	51,18%	8
9	FSE	En transition	Total	900 000,00	50,00%	900 000,00	100,00%	900 000,00	26 888,86	2,99%	1
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>196 376 641,00</b>	<b>53,34%</b>	<b>217 938 564,48</b>	<b>110,98%</b>	<b>197 834 811,22</b>	<b>122 816 565,30</b>	<b>62,54%</b>	<b>206</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>En transition</b>		<b>21 781 802,00</b>	<b>50,00%</b>	<b>23 900 243,26</b>	<b>109,73%</b>	<b>23 571 381,76</b>	<b>6 816 755,94</b>	<b>31,30%</b>	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER REACT-EU</b>			<b>32 816 643,00</b>	<b>97,50%</b>	<b>38 598 046,39</b>	<b>117,62%</b>	<b>31 946 887,13</b>	<b>8 207 194,42</b>	<b>25,01%</b>	<b>12</b>
<b>Total général</b>				<b>250 975 086,00</b>	<b>58,83%</b>	<b>280 436 854,13</b>	<b>111,74%</b>	<b>253 353 080,11</b>	<b>137 840 515,66</b>	<b>54,92%</b>	<b>239</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	001	05	01	07	01		16	FR831	4 000 000,00	4 000 000,00	1 000 000,00	1
1	FEDER	En transition	056	01	01	07	01		13	FR831	3 356 793,00	2 014 076,16	808 476,17	1
1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		24	FR831	653 146,00	411 070,84	557 304,70	1
1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		22	FR831	383 578,00	230 146,80	202 035,04	1
1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		19	FR83	636 216,00	636 216,00	631 354,43	1
1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		02	FR83	1 514 811,00	1 514 811,00	1 500 464,09	1
1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		02	FR83	3 783 358,00	3 783 358,00	3 519 093,12	1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		01	FR83	457 384,00	457 384,00	447 394,32	1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		24	FR83	3 772 134,57	3 772 134,57	3 599 382,65	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		01	FR83	1 501 853,00	1 501 853,00	1 442 805,40	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		13	FR831	1 626 415,00	1 626 415,00	1 623 309,30	1
1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		24	FR831	2 169 487,01	1 301 692,05	1 400 293,88	1
1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		13	FR831	3 505 018,50	2 060 139,00	1 937 780,97	1
2	FEDER	En transition	044	01	01	01	02		13	FR831	400 000,00	400 000,00	0,00	2
2	FEDER	En transition	044	01	01	07	02		18	FR831	550 000,00	550 000,00	550 000,00	1
2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		13	FR83	1 100 000,00	1 100 000,00	258 731,11	2
2	FEDER	En transition	046	01	02	07	02		19	FR831	282 480,00	282 480,00	56 731,21	1
2	FEDER	En transition	047	01	01	07	02		20	FR83	1 153 707,00	1 153 707,00	1 005 869,06	1
2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		13	FR83	500 000,00	500 000,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	080	01	01	01	02		21	FR831	300 000,00	300 000,00	0,00	2
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR83	3 789 489,65	3 769 233,89	637 228,37	5
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR831	107 538,00	91 269,00	60 715,79	2
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		13	FR832	218 508,00	165 133,00	113 460,70	5
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		21	FR831	1 072 168,00	993 168,00	128 036,10	4
2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		21	FR832	225 835,86	169 955,43	115 720,15	5
2	FEDER	En transition	080	01	02	01	02		13	FR831	495 040,00	495 040,00	475 099,12	1
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR83	2 270 304,83	2 270 304,83	480 755,38	4
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR831	31 252,30	31 252,30	14 481,46	1
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR832	80 916,00	51 178,00	33 826,72	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR831	3 049 985,75	3 049 985,75	2 642 247,55	13
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR832	1 485 319,14	1 485 319,14	1 268 185,85	19
2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		21	FR832	139 966,91	91 221,43	81 474,09	2
2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		13	FR832	264 891,00	223 604,44	171 295,84	5
2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		21	FR832	194 637,32	169 762,38	118 006,37	4
2	FEDER	En transition	081	01	01	07	02		20	FR83	352 682,00	175 909,00	350 785,48	1
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		07	FR831	4 658 849,00	2 384 381,10	4 221 654,02	5
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		24	FR831	2 068 860,00	1 034 430,00	2 068 860,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	01	07	03		16	FR831	3 000 000,00	3 000 000,00	1 500 000,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	01	07	03		18	FR83	3 000 000,00	3 000 000,00	2 250 000,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	07	07	03		24	FR83	20 000 000,00	20 000 000,00	5 000 000,00	1
3	FEDER	En transition	001	05	01	07	03		16	FR831	1 500 000,00	600 000,00	375 000,00	1
3	FEDER	En transition	063	01	01	07	03		07	FR831	1 710 215,00	851 607,50	1 576 912,72	2
3	FEDER	En transition	066	01	01	07	03		17	FR831	2 051 625,00	2 051 625,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	066	01	02	07	03		17	FR831	680 882,72	680 882,72	424 010,32	1
3	FEDER	En transition	066	01	03	07	03		17	FR831	1 918 802,89	1 918 802,89	0,00	1
3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		18	FR83	900 000,00	900 000,00	145 375,83	1
3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		18	FR831	1 186 817,20	1 186 817,20	909 332,62	3
3	FEDER	En transition	067	01	02	07	03		03	FR831	2 774 034,00	676 045,00	2 774 034,00	1
4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		01	FR831	25 720,00	18 004,00	25 720,00	1
4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		15	FR832	41 039,51	28 727,66	41 039,51	1
4	FEDER	En transition	011	01	01	07	04		01	FR832	3 593 354,81	3 593 354,81	3 593 354,81	1
4	FEDER	En transition	011	01	03	07	04		19	FR832	408 640,00	408 640,00	358 007,24	1
4	FEDER	En transition	012	01	03	07	04		15	FR831	178 313,00	124 819,10	178 313,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	01	04		18	FR832	65 250,00	65 250,00	64 000,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		01	FR831	969 181,00	969 181,00	58 211,99	1
4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		18	FR831	7 679 105,00	7 679 105,00	4 111 642,17	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	01	04		22	FR832	784 231,19	784 231,19	0,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR831	3 233 178,61	3 233 178,61	0,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR832	895 777,00	895 777,00	560 366,05	1
4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		23	FR831	1 842 366,67	1 842 366,67	0,00	1
4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		18	FR832	653 526,50	653 526,50	653 526,50	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	En transition	014	01	01	01	04		18	FR831	1 421 995,05	1 421 995,05	1 391 190,28	1
4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		18	FR832	473 557,64	473 557,64	425 253,08	1
4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		21	FR831	17 053 640,77	8 864 396,00	12 783 651,09	2
4	FEDER	En transition	014	01	02	01	04		18	FR831	4 036 725,00	4 036 725,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	014	01	02	07	04		18	FR831	1 683 772,62	1 683 772,62	1 520 282,12	1
4	FEDER	En transition	014	01	03	07	04		18	FR831	836 821,78	836 821,78	706 958,15	1
4	FEDER	En transition	036	01	01	07	04		24	FR832	3 106 200,00	3 106 200,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	036	01	02	01	04		24	FR831	1 242 857,14	1 242 857,14	1 242 857,14	1
4	FEDER	En transition	036	01	02	07	04		24	FR832	2 730 000,00	2 730 000,00	1 401 612,10	1
4	FEDER	En transition	090	01	01	07	04		24	FR831	774 780,00	774 780,00	0,00	1
4	FEDER	En transition	090	01	02	07	04		24	FR831	2 389 609,77	2 389 609,77	632 190,73	2
4	FEDER	En transition	090	01	02	07	04		24	FR832	9 984 578,00	9 984 578,00	8 898 243,93	3
5	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR83	3 365 000,00	3 365 000,00	2 709 796,03	2
5	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR831	18 354 045,14	18 354 045,14	13 658 411,29	7
5	FEDER	En transition	087	01	01	07	05		22	FR832	1 575 000,00	1 575 000,00	335 000,00	2
5	FEDER	En transition	094	01	01	07	06		15	FR831	715 326,90	715 326,90	511 500,29	3
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		15	FR831	2 807 060,76	2 807 060,76	2 173 398,04	2
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		15	FR832	3 134 393,86	3 134 393,86	3 134 393,86	1
5	FEDER	En transition	094	01	02	07	06		24	FR832	566 433,98	566 433,98	0,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR83	922 018,06	902 074,45	859 201,12	4
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR831	7 613 943,25	7 613 943,25	2 808 826,16	6
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		15	FR832	1 762 391,71	1 762 391,71	561 205,15	5
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		18	FR832	75 800,00	75 800,00	5 200,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		24	FR831	60 000,00	60 000,00	58 725,00	1
5	FEDER	En transition	094	01	03	07	06		24	FR832	303 090,00	303 090,00	275 853,96	1
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		08	FR831	1 192 025,89	1 192 025,89	1 173 959,34	3
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		21	FR832	3 582 301,36	3 523 848,46	2 624 559,92	5
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09		24	FR831	9 600,00	9 600,00	9 600,00	1
6	FEDER	En transition	097	01	02	02	09		21	FR831	4 644 043,28	4 644 043,28	1 334 479,89	5
6	FEDER	En transition	097	01	02	02	09		21	FR832	586 917,71	586 917,71	0,00	2
6	FEDER	En transition	097	01	02	02	09		24	FR832	2 663 438,68	2 663 438,68	0,00	1
7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	18	FR83	7 081 325,52	7 081 325,52	0,00	4

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	18	FR83	10 799 813,74	10 799 813,74	3 761 682,95	6
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	19	FR83	335 414,00	234 789,80	184 733,25	1
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	19	FR831	83 946,00	83 946,00	71 734,07	1
7	FSE	En transition	117	01	07	07		08	24	FR832	4 699 744,00	4 471 506,70	2 771 716,81	8
12	FSE	En transition	112	01	07	07		08	18	FR83	0,00	0,00	0,00	0
10	FEDER		001	01	01	07	13		07	FR831	4 000 020,00	2 000 010,00	3 456 533,79	1
10	FEDER		001	04	07	07	13		24	FR83	10 000 000,00	10 000 000,00	2 500 000,00	1
10	FEDER		012	01	01	07	13		18	FR831	1 825 190,00	1 825 190,00	0,00	1
10	FEDER		012	01	01	07	13		18	FR832	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	1
10	FEDER		012	01	02	07	13		18	FR832	497 343,00	497 343,00	0,00	1
10	FEDER		013	01	01	07	13		18	FR831	9 434 100,00	6 976 820,00	0,00	2
10	FEDER		014	01	01	07	13		21	FR831	4 313 869,26	3 620 000,00	0,00	1
10	FEDER		026	01	02	07	13		18	FR832	3 927 524,13	3 927 524,13	0,00	3
10	FEDER		063	01	01	07	13		07	FR831	3 000 000,00	1 500 000,00	2 250 660,63	1
8	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR83	2 564 556,17	2 564 556,17	2 328 923,91	3
8	FEDER	En transition	122	01	07	07			18	FR83	4 377 326,02	4 377 326,02	1 077 044,32	3
8	FEDER	En transition	123	01	07	07			18	FR83	26 186,30	26 186,30	6 949,50	1
8	FEDER	En transition	123	01	07	07			18	FR832	58 442,70	58 442,70	45 593,70	1
9	FSE	En transition	121	01	07	07		08	18	FR83	900 000,00	900 000,00	26 888,86	1
11	FEDER		123	01	07	07			18	FR83	0,00	0,00	0,00	0

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	10	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus	3	0,00		0,00	



par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

*Un accord cadre "Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des RAMO et des évaluations d'impact du programme" a été mis en œuvre par la Collectivité de Corse.*

Dans le cadre de cette procédure, un marché subséquent pour la réalisation d'évaluations d'impact de l'ensemble des axes prioritaires du PO FEDER-FSE Corse entre 2020 et 2023 a été lancé en 2020. Ces 9 évaluations auront vocation à isoler l'effet levier du FEDER, qualifier et quantifier les résultats, effets, impacts du programme.

- **Numérique (Pi02a et Pi02c) – évaluation flash – 2020/2021 :**

Concernant le déploiement du Très Haut Débit, la CdC a fait le choix de recourir à des fonds nationaux plutôt que le FEDER pour des raisons d'opportunité et de rapidité de mobilisation des fonds. Ainsi, le financement FEDER a été focalisé sur des projets de Groupes Fermés d'Utilisateurs (GFU) par le biais d'un appel à projets. 3 projets ont fait l'objet d'un soutien UE. Ces opérations sont venues compléter le déploiement des infrastructures Fibre sur le territoire en permettant aux acteurs publics dans les domaines de l'éducation et de la santé de se doter de réseaux propres à leurs métiers, favorables à l'accueil et la création de nouveaux services numériques.

En parallèle, les crédits FEDER ont été mobilisés sur la Pi02c Usages numériques, avec un réabondement pour disposer d'une maquette UE de 7 M€. Cette priorité d'intervention montre une dynamique cohérente avec un taux de programmation UE de 83% en octobre 2020. L'intervention s'est principalement concentrée sur des opérations de numérisation des écoles (plus de 50% des crédits) et de médiation numérique. Sur l'e-éducation, les impacts sont indéniables sur la configuration des écoles corses et sur les plans éducatifs, sociaux et territoriaux. Concernant la médiation numérique, il s'agit de la 3ème thématique en volume de projets. De nombreux impacts positifs sont aujourd'hui enregistrés sur le territoire. En revanche, les résultats s'avèrent plus modérés sur la digitalisation des entreprises.

- **Transition énergétique (Pi04a et Pi04c) – évaluation flash – 2020/2021 :**

Le PO a focalisé sa programmation sur la Pi04c, puisque seulement 1,2 M€ UE sont maquettés sur la Pi04a contre 17,94 M€ sur le volet « efficacité énergétique » (Pi04c). De fait, les réalisations de la Pi04a sont peu nombreuses (5) et l'enveloppe financière ne devrait pas permettre de financer beaucoup d'autres projets. Les lourdeurs administratives ont constitué un frein important pour de nombreux porteurs de projet, tout comme l'incompatibilité observée entre le cycle projet et les échéances du programme sur les EnR. Enfin, un dernier frein est à mettre au regard des effets de concurrence entre fonds (problématique de tarifs de rachat, facilités d'obtention de crédits CPER et ADEME). Si la plus-value du FEDER est difficilement appréciable, on peut noter une diminution des émissions de GES, ainsi qu'une augmentation sensible de la production d'EnR.

Sur l'efficacité énergétique des bâtiments (Pi04c), l'effet levier du FEDER est plus visible, notamment en ce qui concerne les interventions sur le logement et l'éclairage public. Près d'un millier de logements sociaux ont fait l'objet d'une rénovation énergétique, contribuant à la réduction de la précarité énergétique des ménages du parc locatif social. Par ailleurs, le FEDER a contribué à réduire de 70 à 78% la consommation d'énergie liée à l'éclairage public pour 48 communes. Il s'agit d'un réel levier, pour permettre à des petites communes d'intégrer la démarche de réduction de la consommation d'énergie.

- **Mobilité durable (Pi04e) – évaluation flash – 2020/2021 :**

La Corse présente des caractéristiques géomorphologiques qui contraignent fortement les politiques de mobilité. Elles induisent une prédominance de la voiture individuelle et un faible développement de l'offre de mobilités collectives et alternatives. Dans ce contexte, l'intervention du programme FEDER a apporté une contribution positive au renforcement d'une offre de mobilité partagée. Pour autant, les effets sur l'évolution des mobilités demeurent difficilement mesurables et devraient rester relativement limités, au regard des faibles montants engagés et d'investissements encore en cours de réalisation.

Concernant la réduction des émissions de GES, les projets soutenus sont encore en phase de finalisation, et les impacts climatiques ne sont pas encore pleinement mesurables. Par ailleurs, les travaux ont mis en évidence une erreur sur l'unité de la cible à atteindre sur l'indicateur CO34, qui mériterait correction dans le cadre de la prochaine révision. Sous réserve de cette correction, les projections actualisées montrent que le programme est sur une trajectoire positive. Au plan territorial, force est de constater que la question des mobilités hors pôle urbain n'a été que peu investie par le FEDER. Certains enjeux pourraient émerger dans le cadre du futur OS 5 (covoiturage interurbain, vélo-routes à dimension touristique ...).

- **Risques naturels (Pi05b) – évaluation flash - 2021**

Le PO s'est concentré sur trois risques naturels : les inondations, le risque d'érosion et le risque amiantifère. Les projets mis en œuvre ont eu pour vocation d'accompagner une stratégie globale de gestion du risque d'inondation mais aussi des missions de suivi sur les fonds marins ou l'élaboration d'une cartographie des zones amiantifères.

Les actions de suivi ont permis de disposer d'une connaissance approfondie des fonds marins autour de l'île, grâce aux relevés bathymétriques et à l'étude de 17 sites d'évolution du trait de côte. Celle de cartographie a accru la compréhension qu'ont les acteurs du risque amiantifère sur 26 communes. Cette action s'inscrit en cohérence avec celles menées par le Bureau de recherches géologiques et minières et porte à 46 le nombre de localités de l'île bénéficiaires d'un travail de cartographie. Concernant la problématique des inondations, les projets sont encore trop peu nombreux pour pouvoir avoir un impact réel. Par ailleurs, de nombreux retards dans les travaux ont émaillé la programmation, ce qui explique que le taux de consommation de la maquette n'est pas à la hauteur des objectifs.

- **Tourisme (Pi06c) – évaluation flash – 2021**

Le secteur touristique en Corse est l'une des principales activités du territoire. Le PO Corse 2014-2020, s'est focalisé sur quatre objectifs : élever la connaissance du patrimoine régional corse, diversifier l'offre touristique, augmenter la fréquentation dans des domaines stratégiques régionaux et enfin, allonger la saison touristique.

Malgré l'atteinte des objectifs initiaux, l'impact réel du FEDER reste assez limité du fait de son enveloppe assez restreinte et de son ambition globale visant à étaler le nombre de touristes sur l'année. En revanche, les actions portées par celui-ci ont permis une montée en gamme de l'offre touristique, d'améliorer l'accessibilité aux sites mais aussi d'obtenir une plus grande satisfaction des usagers et des touristes.

La mobilisation de ces crédits a aussi pu contribuer à la structuration d'une offre touristique en toutes saisons. Des secteurs ont particulièrement été appuyés grâce au FEDER afin de diversifier l'offre touristique sur le territoire. Il s'agit par exemple du thermalisme ou de la randonnée. La difficulté

principale, dans la mesure réelle des impacts, réside dans le fait que les réalisations s'inscrivent essentiellement dans le temps long et que le succès de ces dernières dépend de facteurs externes (l'accès aux transports, développement d'hébergements, , etc.). Néanmoins, la fréquentation touristique en haute saison a eu tendance à diminuer entre 2014 et 2019.

- **Recherche et développement (Pi01a et Pi01b) – évaluation flash – 2021/2022**

Avant 2014, le déficit de l'économie insulaire au niveau des dépenses en recherche et développement avait été mis en avant. Le tissu économique de l'île, différent de celui de la métropole implique une taille d'entreprise plus réduite et un taux d'entreprise de plus de 50 salariés de 4% contre 17% en France métropolitaine (hors Paris). Or, les entreprises de plus grande taille ont une capacité d'investir dans la recherche et l'innovation plus importante.

Les cofinancements européens ont été bénéfiques et ont créé un effet de levier important sur les dépenses de recherche et développement. Si la plupart des effets ne sont pas mesurables, car il s'agit d'investissements à long terme, plusieurs résultats concrets sont vérifiables : publications d'articles de recherche, contribution à la structuration de l'écosystème de R&D, développement de nouvelles collaborations, dépôts de 12 brevets, etc.

- **Compétitivité des entreprises (Pi03a et Pi03d) – évaluation flash – 2021/2022**

Du fait de son tissu économique particulier, de forts enjeux existent sur l'île en matière de transmission d'entreprises, de pénurie du foncier économique disponible, un manque de création d'activité « innovante » ou encore de dégradation du tissu économique des TPE Corses. Face à ces constats, le soutien du FEDER devait contribuer à la croissance du taux de création d'entreprises et du nombre d'activités transmises.

En matière de création et de transmission des entreprises, la mobilisation des instruments financiers, certes tardive, a fortement contribué à l'atteinte de premiers objectifs. Cela s'explique par la mise à disposition

de fonds pour faciliter l'accès au financement bancaire des bénéficiaires. Cette possibilité de financement permise par le FEDER a mis en évidence un fort effet levier. De fait, si la programmation sur ce volet est en retrait (37,9% de taux de programmation), des impacts sont visibles sur la création et la reprise d'entreprise.

En ce qui concerne l'accroissement de la taille des entreprises Corses, plus de 70% des fonds sont allés vers la filière aéronautiques. Le cofinancement a eu un effet positif sur la structuration, l'organisation et l'animation de cette filière. En revanche, les effets attendus sur le soutien à l'export et l'internationalisation du secteur touristique ont été plus limités.

**Une synthèse détaillée de ces évaluations est disponible en annexe.**

Les deux dernières évaluations du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 étaient en cours de réalisation jusqu'au mois de mai 2023. Elles concernent les volets suivants :

- Cohésion sociale (Pi09b) – évaluation flash - 2022/2023 (synthèse de l'évaluation fournie en PJ du RAMO)
- Formation – emploi (Pi10iii) – évaluation approfondie - 2022/2023 (évaluation fournie en PJ du RAMO)

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------



## 6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

### Sécurisation de gestion

L'année 2022 a été marquée par de nouveaux défis en termes de sécurisation de gestion. Suite à l'interruption de paiements sur le programme, différentes mesures ont été déployées par l'Autorité de gestion visant à corriger les lacunes identifiées et sécuriser la fin de gestion (cf. Résumé Annuel PO FEDER-FSE Corse 2014-2020) :

- **Mise à jour et renforcement du dispositif de contrôle interne** afin de diminuer considérablement les risques d'erreur ;
- **Formation des instructeurs sur des aspects liés à la réglementation marché ;**
- **Amélioration des outils de pilotage du programme ;**
- **Travail sur la gestion et le pilotage des risques**, avec une cartographie des risques élaborée par l'AG en collaboration avec l'ensemble des acteurs du contrôle interne et révisée annuellement.

### Préparation de la clôture

En outre, l'Autorité de Gestion prépare et anticipe les enjeux liés à la clôture du programme. Compte-tenu du taux de certification encore en retrait du programme, les défis liés au volume de dépenses à certifier d'ici à la fin de programme sont très importants et constituent un sujet de préoccupation pour la Collectivité de Corse et la Direction des Affaires Européennes et Méditerranéennes, des Relations Internationales et des Programmes Contractualisés (DAEMRIPC).

Après analyse en interne, les incertitudes ne portent pas tant sur le calendrier de réalisation physique des opérations conventionnées que sur les retards d'un certain nombre de projets dans les remontées de dépenses qui risquent de créer *in fine* un goulet d'étranglement en période de préclôture. Pour répondre à cet enjeu, l'Autorité de gestion a lancé un marché d'externalisation partielle de vérifications de gestion sur les demandes de paiements. Ce marché d'appui CSF doit permettre d'appuyer les services dans leur action et d'assurer ainsi la dynamique de certification.

Le FSE a fait l'objet d'un plan de reprise validé au titre du RAMO 2021, toutefois les avancées liées à ce plan ne se traduisent pas encore dans les données rapportées dans le présent RAMO en raison d'un turnover au sein de l'ADEC, service instructeur de la PI10iii. Le traitement des dossiers et donc des indicateurs afférents a été lourdement impacté par le départ de l'agent en charge des dossiers FSE. L'arrivée d'un nouvel instructeur en 2023 permettra de combler le retard pris. De nombreuses réunions entre l'ADEC et l'AG ont été organisées afin de mettre en place un plan d'accompagnement pour le

nouvel agent afin de combler le retard pris.

### Performance et révision

Dans le cadre du renforcement des outils de pilotage, l'Autorité de gestion a également affiné ses perspectives de programmation. Dans ce cadre, une demande de modification finale du programme sera proposée prochainement afin d'ajuster la maquette financière aux dernières évolutions (sous-réalisations, prise en compte des dernières programmations).

Le travail sur les indicateurs de réalisation se poursuit avec la mise en place d'une revue annuelle de la qualité des données de suivi. Parallèlement, un travail sur les perspectives d'atteinte des cibles a été engagé. Il a permis notamment de constater que le retard sur les indicateurs FSE n'était pas lié à une sous-efficacité du programme, mais qu'il était strictement lié aux retards de réalisation financière. En dépit des difficultés en termes de remontées des données "participants", les perspectives d'atteinte à échéance des opérations sont positives.

Sur l'axe 5, une problématique de représentativité de l'indicateur au cadre de performance a été soulevée, une situation qui pourrait s'accroître dans la perspective des évolutions de maquette à venir. L'Autorité de gestion étudie l'opportunité d'un élargissement du cadre de performance.

### Evaluation

Enfin, la dynamique de réalisation des évaluations d'impact a été poursuivie. A échéance du 31/12/2022, 7 évaluations d'impact thématiques ont été finalisées, par ordre de réalisation : numérique, transition énergétique, mobilité durable, risques naturels, tourisme, recherche / innovation, compétitivité des entreprises. D'ici à fin mai 2023, l'ensemble des évaluations auront été menées à leur terme, avec la production des livrables relatifs aux évaluations Formation / Emploi (FSE) et Approche territoriale / Développement urbain. Ces études ont permis de mettre en évidence les résultats et de porter un regard sur les impacts du PO FEDER-FSE Corse 2014/2020. Les constats et les préconisations identifiés dans le cadre des différentes évaluations ont apporté des éléments utiles pour améliorer la mise en œuvre des fonds structurels et de faire remonter des points d'alerte auprès des services instructeurs sur l'atteinte de certaines cibles et sur la dynamique de certification.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

## 8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 000 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2015
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	CADEC - CO0012653
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	6 Avenue de Paris BP 70063 20176 Ajaccio Cedex01
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c)	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un

et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Agence de Développement économique de la Corse
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme	Immeuble le

mettant en œuvre l'instrument financier	Régent 1 Avenue Eugène Macchini 20000 Ajaccio
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	15 févr. 2018
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 200 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 200 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 250 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	900 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	900 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	1 350 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	1 350 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à	

l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds de garantie</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	3 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 200 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	1 456 690,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	582 676,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	582 676,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	874 014,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
26. Valeur totale des prêts effectivement payés aux bénéficiaires finaux en lien avec les contrats de garantie signés (en EUR)	3 185 900,00
26.1. Valeur totale des nouveaux instruments de financement par l'emprunt créés par l'initiative PME [art. 39, paragraphe 10, point b) du RPDC]	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	23
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	23
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	23
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	23
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement,	0,00



par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	5,47
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	1 800 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	0,00

[uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	1 350 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	1 350 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	300,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	23,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 200 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2015
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	

31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>CAPI - CO0013187</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	CAPI Maison du Parc Technologique 20600 BASTIA FRANCE
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc	Bloc financier séparé

financier séparé au sein de l'institution financière	
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	CORSE ACTIVE POUR l'INITIATIVE (CAPI)
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Maison du Parc Technologique 20600 BASTIA FRANCE
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	17 août 2018
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 200 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 200 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 250 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	900 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	900 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	

15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	1 350 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	1 350 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Prêts d'honneur</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	3 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 200 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	1 333 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	533 200,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	533 200,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	799 800,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	158
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de	158

quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	86
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	86
29.2.1. dont micro-entreprises	33
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	9 216 020,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	799 800,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	8 416 220,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	18,28
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds	0,00

ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	1 800 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	1 350 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	1 350 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	200,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	119,00
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue</i>	<i>CO08 -</i>

<i><b>L'instrument financier</b></i>	<i><b>Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien</b></i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	480,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	212,00
<i><b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b></i>	<i><b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b></i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	201,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	120,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	600 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2015
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui



<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>FRANCE ACTIVE - CO0013194</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	3 rue Franklin 93100 Montreuil
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ( $< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a),</b>	

<b>b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Agence de Développement économique de la Corse
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Immeuble Le Régent 1 Avenue Eugène Macchini - 20000 Ajaccio
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	17 juil. 2018
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	1 500 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	600 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	600 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 050 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	150 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	150 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	900 000,00

15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	900 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds de garantie</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	1 500 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	600 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
26. Valeur totale des prêts effectivement payés aux bénéficiaires finaux en lien avec les contrats de garantie signés (en EUR)	0,00
26.1. Valeur totale des nouveaux instruments de financement par l'emprunt créés par l'initiative PME [art. 39, paragraphe 10, point b) du RPDC]	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de	0

quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	

37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	900 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	900 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	900 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	200,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	

<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	6 mars 2025
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de prêt relance - CO0034512</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	6 avenue de Paris - BP 70063 - 20176 AJACCIO CEDEX 01
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq$ 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non

9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	SA CADEC
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	6 avenue de Paris - BP 70063 - 20176 AJACCIO CEDEX 01
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	26 juil. 2022
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	20 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	8 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	8 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	

14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	10 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	4 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	6 000 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	6 000 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds de prêt relance</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	20 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	8 000 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00



25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument</b>	

<b>financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	100,00

41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
---	------

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	6 avenue de Paris - BP 70063 - 20176 AJACCIO CEDEX 01
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un

	marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq$ 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	SA CADEC
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	6 avenue de Paris - BP 70063 - 20176

	AJACCIO CEDEX 01
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	26 juil. 2022
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	10 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	10 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	10 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	5 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	5 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	5 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à	

l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds de soutien des entreprises corses</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	10 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	10 000 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00

38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	

<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	171,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>01 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	2 400 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	



4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	31 déc. 2014
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>ALZA - CO0013192</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	20200 Bastia
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
8. Type d'instrument financier	Gestion directe
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq$ 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Oui
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	Actions et participations
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme accomplissant directement des tâches d'exécution
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	FEMU QUI Venture

11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	20200 Bastia
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>Fonds d'amorçage</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	4 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 400 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	700 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	420 000,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	420 000,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	280 000,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	5
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	5
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	5
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	5
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	827 000,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	280 000,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	547 000,00

<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,97
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	10,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	5,00

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--



## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique REACT-EU
-----------------	------------------------------------

--

Axe prioritaire	12 - COVID-FSE Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
-----------------	-----------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
-----------------	---

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
10	19 241 511,91	62,54%
2	214 588,24	2,38%
4	32 831 679,17	106,79%
5	13 976 427,08	72,79%
<b>Total</b>	<b>66 264 206,40</b>	<b>44,88%</b>

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--



**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**  
**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--



## DOCUMENTS

<b>Intitulé du document</b>	<b>Type de document</b>	<b>Date du document</b>	<b>Référence locale</b>	<b>Référence de la Commission</b>	<b>Fichiers</b>	<b>Date d'envoi</b>	<b>Envoyé par</b>
Résumé à l'attention des citoyens 2022	Résumé à l'intention des citoyens	13 oct. 2023		Ares(2023)7110120	Résumé citoyen 2022	19 oct. 2023	n0040ns0
Evaluation d'impact relative à la mise en œuvre du FSE 2014-2020 en Corse	Résumé à l'intention des citoyens	13 oct. 2023		Ares(2023)7110120	Evaluation impact FSE 2014-2020	19 oct. 2023	n0040ns0
Synthèse avril 2023 des évaluations d'impacts du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020	Résumé à l'intention des citoyens	13 oct. 2023		Ares(2023)7110120	Synthèse évaluation d'impact	19 oct. 2023	n0040ns0
Synthèse évaluation d'impact approche urbaine du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020	Résumé à l'intention des citoyens	13 oct. 2023		Ares(2023)7110120	Synthèse évaluation d'impact approche urbaine	19 oct. 2023	n0040ns0
Lettre de réponse aux observations	Résumé à l'intention des citoyens	17 oct. 2023		Ares(2023)7110120	Lettre de réponse RAMO 2022	19 oct. 2023	n0040ns0



## RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.19	Instrument financier [CADEC - CO0012653] : La somme [3 000 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 1 200 000,00
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds de prêt relance - CO0034512] : La somme [0,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 8 000 000,00
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308] : La somme [0,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 10 000 000,00
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1, indicateur: 1, catégorie de région: T, année: 2022 (0,19 < 0,20). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2019 (0,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2020 (6 000 000,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2021 (6 000 000,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1, indicateur: 8, catégorie de région: T, année: 2022 (13 427 800,00 < 22 500 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 2 045,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2017 (0,00 < 2 045,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 4, indicateur: 21, catégorie de région: , année: 2021 (47,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 4, indicateur: 21, catégorie de région: , année: 2022 (47,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 1, indicateur: 14, catégorie de région: T, année: 2018 (596,00 < 850,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 1, indicateur: 14, catégorie de région: T, année: 2022 (808,80 < 850,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2018 (55,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2019 (55,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2020 (0,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2021 (47,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 1, indicateur: 21, catégorie de région: T, année: 2022 (47,00 < 58,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2018 (19 549,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2019 (4 105,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2020 (4 265,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2021 (4 607,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 10, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: 2, indicateur: 11, catégorie de région: , année: 2022 (4 794,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: 1, indicateur: 9, catégorie de région: T, année: 2022 (70,90 > 65,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 1, indicateur: 11, catégorie de région: T, année: 2018 (19 549,00 > 2 200,00). Veuillez vérifier.













Gravité	Code	Messages
		d'investissement: 6c, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 120,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: 19, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 121,21 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 14, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 121,21 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: -, indicateur: 14, catégorie de région: , année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 124,27 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 127,17 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO25, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 130,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 140,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: 19, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 425,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO08, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.63	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un Fonds (= élément 2) doit être sélectionné: instrument financier «Fonds de prêt relance - CO0034512».
Avertissement	2.63	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un Fonds (= élément 2) doit être sélectionné: instrument financier «Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308».
Avertissement	2.64	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un objectif thématique (= élément 3) doit être sélectionné: instrument financier «Fonds de prêt relance - CO0034512».
Avertissement	2.64	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un objectif thématique (= élément 3) doit être sélectionné: instrument financier «Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308».
Avertissement	2.68	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds et Fonds spécifique, l'élément 13 doit être >= à l'élément 30: instrument financier «Fonds de prêt relance - CO0034512» - 26 juil. 2022 < 6 mars 2025.
Avertissement	2.109	Aucune date d'achèvement de l'évaluation ex ante (élément 30) n'a été renseignée, ce qui indique qu'elle n'est pas encore finalisée. Instrument financier: Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308
Avertissement	2.112	La date d'achèvement de l'évaluation ex ante (élément 30), qui précède normalement la signature de l'accord de financement (élément 13), n'a pas été renseignée. Instrument financier: Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: CADEC - CO0012653.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: FRANCE ACTIVE - CO0013194.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: Fonds de prêt relance - CO0034512.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: Fonds de soutien des entreprises corses - CO0034308.